Parlement européen
2024-2029

Commission du développement régional

2024/2121(INI)

28.3.2025

AMENDEMENTS
1 - 280

Projet de rapport
Ciaran Mullooly
(PE769.954v01-00)

Le rôle de la politique de cohésion dans l'accompagnement de la transition juste
(2024/2121(INI))

AM_Com_NonLegReportAmendement 1
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord adopté lors de la 21e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) à Paris le 12 décembre 2015 (l'accord de Paris),

Or. en

Amendement 2
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport nº 1/2024 de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur l'évaluation européenne des risques climatiques (EUCRA),

Or. en

Amendement 3
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 25 mars 2021

sur la politique de cohésion et les stratégies régionales en matière d'environnement dans la lutte contre le changement climatique,

Or. en

Amendement 4
Rody Tolassy

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/1119 du Parlement européen et du Conseil du 30 juin 2021 établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant les règlements (CE) nº 401/2009 et (UE) 2018/1999 (« loi européenne sur le climat »)[5] , dont ***un*** objectif juridique consistant à ce que l'Union atteigne la neutralité climatique d'ici à 2050, qui établit un objectif intermédiaire consistant en une réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990,	– vu le règlement (UE) 2021/1119 du Parlement européen et du Conseil du 30 juin 2021 établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant les règlements (CE) nº 401/2009 et (UE) 2018/1999 (« loi européenne sur le climat »)[5] , dont un objectif juridique consistant à ce que l'Union atteigne la neutralité climatique d'ici à 2050, qui établit un objectif intermédiaire consistant en une réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990,
[5] JO L 243 du 9.7.2021, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1119/oj.	[5] JO L 243 du 9.7.2021, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1119/oj.

Or. fr

Amendement 5
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1735 du Parlement européen et du Conseil

du 13 juin 2024 relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» et modifiant le règlement (UE) 2018/1724,

Or. es

Amendement 6
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 14 juillet 2021 intitulée «"Ajustement à l'objectif 55": atteindre l'objectif climatique de l'UE à l'horizon 2030 sur la voie de la neutralité climatique» (COM(2021)0550),

Or. en

Amendement 7
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Visa 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2021/241 du Parlement européen et du Conseil du 12 février 2021 établissant la facilité pour la reprise et la résilience,

Or. es

Amendement 8
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Visa 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 4 mars 2021 intitulée «Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux» (COM(2021)0102),

Or. en

Amendement 9
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 7 juin 2022 sur les îles et la politique de cohésion: situation actuelle et défis à venir (2021/2079(INI))[5 bis],
	[5 bis] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:JOC_2022_493_R_0005

Or. en

Amendement 10
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Visa 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 20 mai 2021 sur l'inversion des tendances démographiques dans les régions de l'Union utilisant les instruments de la politique de cohésion

(2020/2039(INI))[5 ter],

5 ter

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0248_FR.html

Or. en

Amendement 11
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 23 novembre 2023 sur la création d'emplois – transition juste et investissements d'impact,

Or. en

Amendement 12
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'agenda territorial 2030 – Un avenir pour tous les territoires, adopté lors de la réunion informelle des ministres chargés de l'aménagement du territoire, du développement territorial et/ou de la cohésion territoriale le 1er décembre 2020,

Or. en

Amendement 13

Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le pacte pour une industrie propre: une feuille de route commune pour la compétitivité et la décarbonation du 26 février 2025 (COM(2025)0085),

Or. en

Amendement 14
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 5 mars 2025 intitulée «L'union des compétences» (COM(2025)0090),

Or. en

Amendement 15
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à ***passer à*** une économie neutre en carbone d'ici 2050 ***peut créer*** de nouvelles possibilités ***mais aussi engendrer des difficultés pour les régions qui subissent les conséquences néfastes de*** cette transition;	A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à ***obtenir*** une économie neutre en carbone d'ici 2050***, dans le cadre de l'engagement plus large de l'Union européenne en faveur de la transition écologique, est susceptible de générer des avantages économiques,***

environnementaux et sociaux substantiels, y compris la création de nouvelles ***industries et de*** possibilités ***d'emploi et une amélioration de la qualité de vie; que, dans le même temps,*** cette transition ***peut également exacerber les disparités existantes et créer de nouvelles vulnérabilités, en particulier dans les régions structurellement défavorisées, fortement dépendantes d'industries à forte intensité de carbone ou ne disposant pas d'un accès à des possibilités d'éducation et de formation inclusives et équitables et des infrastructures ad hoc nécessaires pour s'adapter à cette transition rapide***; ***que ces difficultés sont encore aggravées par l'actuelle crise démographique, qui comprend le déclin et le vieillissement de la population et qui risque de compromettre la capacité de l'Union à atteindre les objectifs inscrits dans les traités, notamment ceux concernant la cohésion économique, sociale et territoriale, la solidarité entre les États membres et la promotion d'une convergence ascendante entre toutes les régions;***

Or. en

Amendement 16
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 peut créer de nouvelles possibilités mais aussi engendrer des difficultés pour les régions qui subissent les conséquences néfastes de cette transition;	A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 ***au plus tard*** peut créer de nouvelles possibilités mais aussi engendrer des difficultés pour les régions qui subissent les conséquences néfastes de cette transition; ***que la pollution de l'air et de l'eau, le risque relatif à la disponibilité***

de ressources en eau, ainsi que la précarité énergétique, restent, de manière générale, trop élevés dans de nombreuses régions moins développées;

Or. en

Amendement 17
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 ***peut créer de nouvelles possibilités mais aussi engendrer des*** difficultés pour ***les*** régions ***qui subissent les conséquences néfastes de cette transition***;	A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 ***engendre actuellement d'importantes*** difficultés ***et de sérieux défis*** pour ***de nombreuses*** régions***, alors qu'il était censé être une opportunité et créer de nouvelles possibilités pour elles***;

Or. en

Amendement 18
Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 peut créer de nouvelles possibilités mais aussi engendrer des difficultés pour les régions qui subissent les conséquences néfastes de cette transition;	A. considérant que l'objectif ambitieux consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 peut créer de nouvelles possibilités mais aussi engendrer des difficultés pour les régions qui subissent les conséquences néfastes de cette transition***, en particulier les régions minières***;

Or. en

Amendement 19
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'objectif ***ambitieux*** consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 ***peut créer de nouvelles possibilités mais aussi*** engendrer des difficultés pour les régions qui subissent les conséquences néfastes de cette transition;	A. considérant que l'objectif consistant à passer à une économie neutre en carbone d'ici 2050 ***va*** engendrer des difficultés ***supplémentaires et insurmontables*** pour les régions qui subissent ***déja*** les conséquences néfastes de cette transition;

Or. fr

Amendement 20
Daniel Buda

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'il est essentiel que les régions qui sont affectées par la transition vers la neutralité climatique reçoivent un soutien adéquat pour gérer l'impact de cette transition, en veillant à ce qu'elles ne subissent pas de stagnation économique ou de pertes d'emplois importantes; que ces régions devraient bénéficier de mécanismes spécifiques de reconversion et de soutien pour transformer les défis en nouvelles opportunités économiques;

Or. ro

Amendement 21
Gordan Bosanac

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le continent européen se réchauffe plus rapidement que le reste du monde et que les risques posés par le changement climatique sont toujours plus complexes et difficiles à traiter;

Or. en

Amendement 22
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les ***caractéristiques socio-économiques des*** régions de l'Union ***sont très variées*** et qu'il est évident qu'aucune solution unique n'existe qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions;	B. considérant que les régions de l'Union ***se caractérisent par une degré élevé de diversité territoriale, économique et sociale, que leurs niveaux de développement, leurs infrastructures, leurs tendances démographiques et leurs conditions du marché du travail varient,*** et qu'il est évident qu'aucune solution unique n'existe qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions; ***que les programmes de la politique de cohésion devraient donc être mis en œuvre de manière à remédier à ces disparités, en proposant des solutions flexibles, locales/régionales et adaptées qui tiennent compte des besoins, des caractéristiques et du potentiel spécifiques de chaque région; qu'une telle approche est essentielle pour garantir qu'aucune région ne sera laissée de côté dans les transitions écologique et numérique, ainsi que pour renforcer la cohésion***

économique, sociale et territoriale dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 23
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les caractéristiques socio-économiques des régions de l'Union sont très variées et qu'il est évident qu'aucune solution unique n'existe qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions;	B. considérant que les caractéristiques socio-économiques des régions de l'Union ***européenne*** sont très variées et qu'il est évident qu'aucune solution unique n'existe qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions***, et qu'il est donc essentiel de maintenir les plans territoriaux pour une transition juste tout en garantissant l'implication des collectivités locales et régionales***;

Or. en

Amendement 24
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les caractéristiques socio-économiques des régions de l'Union sont très variées et qu'il est évident qu'aucune solution unique n'existe qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions;	B. considérant que les caractéristiques socio-économiques des régions de l'Union sont très variées et qu'il est évident qu'aucune solution unique n'existe qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions; ***que les régions les plus faibles sont celles qui souffrent le plus de la transition, tandis que seules les***

plus riches peuvent actuellement en bénéficier;

Or. en

Amendement 25
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la situation vulnérable des îles ainsi que des régions insulaires et ultrapériphériques doit faire l'objet d'une attention et d'un soutien particuliers, compte tenu des graves difficultés socio-économiques auxquelles elles sont confrontées dans le cadre de la transition vers les objectifs énergétiques de l'Union pour 2030 et l'objectif d'une économie neutre sur le plan climatique d'ici à 2050; que les handicaps coexistants des îles, qui découlent de l'insularité, combinés aux graves conséquences de la crise climatique, placent leurs citoyens dans une situation encore plus défavorable, exacerbant les disparités sociales et économiques existantes; que la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, tels que les sécheresses, les inondations et les incendies de forêt, creuse encore les écarts de développement et entrave les progrès en matière de développement durable des régions insulaires de l'Union;

Or. en

Amendement 26
Daniel Buda

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les caractéristiques socio-économiques des régions de l'Union sont très variées et qu'il est évident qu'il n'existe aucune solution unique qui pourrait répondre de façon adéquate aux différents besoins territoriaux et socio-économiques des régions; que dans le contexte géopolitique actuel, avec les incertitudes liées à la sécurité énergétique et à la stabilité des marchés internationaux, certaines régions pourraient être amenées à revenir à des activités économiques traditionnelles, y compris dans des secteurs tels que l'exploitation minière ou celle des ressources naturelles, au moins à court terme, afin de répondre aux besoins nationaux et de réduire la dépendance à l'égard des sources d'énergie externes;

Or. ro

Amendement 27
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'efficacité des stratégies pour une transition juste dépend d'une utilisation cohérente et stratégique des instruments financiers de l'Union; que la fragmentation des fonds au cours de l'actuelle période de programmation a une incidence négative dans certaines régions;

Or. en

Amendement 28
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le principal objectif de la politique de cohésion était (et reste) la convergence économique, mais que la transition écologique menace d'inverser et de détruire ces aspirations en augmentant la distance économique entre les régions;

Or. en

Amendement 29
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les risques climatiques touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables en raison de facteurs socio-économiques qui entravent encore la capacité des groupes vulnérables à se relever après une catastrophe;

Or. en

Amendement 30
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que la déconnexion et l'isolement physiques des îles par rapport au continent constituent un désavantage structurel permanent qui a une incidence sur de nombreux aspects de la vie économique et sociale, dont l'accès au marché du travail, à l'éducation, aux soins de santé, à la mobilité et aux services publics; que le territoire limité des îles restreint considérablement les possibilités de perfectionnement et de reconversion professionnels, limitant ainsi la capacité des travailleurs à s'adapter aux changements structurels ou sectoriels, tels que ceux induits par les transitions écologique et numérique; que ce manque de solutions de remplacement oblige souvent les travailleurs à quitter leur région d'origine afin d'accéder à des possibilités d'emploi ailleurs, ce qui porte effectivement atteinte à leur «droit de rester dans la région» et contribue au dépeuplement et à la fuite des cerveaux dans les territoires insulaires;

Or. en

Amendement 31
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que le problème le plus urgent à l'heure actuelle est l'industrialisation des régions plus pauvres, et non leur désindustrialisation au moyen de la transition écologique;

Or. en

Amendement 32
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que les régions les plus pauvres et les plus vulnérables sont situées dans la partie orientale de l'Union;

Or. en

Amendement 33
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que la guerre en Ukraine a une incidence négative supplémentaire sur ces régions;

Or. en

Amendement 34
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que nombre des industries les plus durement touchées par la décarbonation présentaient des conditions de travail défavorables et dépendaient de travailleurs saisonniers, qui aspiraient à la justice sociale avant la	***supprimé***

transition;

Or. fr

Amendement 35
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que nombre des industries les plus durement touchées par la décarbonation présentaient des conditions de travail défavorables et dépendaient de travailleurs saisonniers, qui aspiraient à la justice sociale avant la transition;	C. considérant que nombre des industries les plus durement touchées par la décarbonation présentaient des conditions de travail défavorables et dépendaient de travailleurs saisonniers, qui aspiraient à la justice sociale avant la transition; ***que ces travailleurs ne sont pas capables de se reconvertir sérieusement sur le plan professionnel, ce que la transition écologique exige d'eux;***

Or. en

Amendement 36
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***nombre*** des industries les plus durement touchées par la décarbonation ***présentaient*** des conditions de travail défavorables et dépendaient de travailleurs saisonniers***, qui aspiraient à la justice sociale avant la transition***;	C. considérant que ***certaines*** des industries les plus durement touchées par la décarbonation ***étaient confrontées à*** des conditions de travail défavorables et dépendaient de travailleurs saisonniers;

Or. en

Amendement 37
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'une transition juste devrait donner la priorité à l'inclusion sociale et exploiter son important potentiel de création d'emplois de qualité à tous les niveaux de compétence; qu'elle devrait s'attaquer activement à la discrimination sur le lieu de travail, garantir des conditions de travail décentes et de qualité et améliorer les normes de travail dans tous les secteurs; que les politiques en faveur d'une transition juste devraient mettre l'accent en particulier sur les besoins des communautés les plus touchées et des populations les plus vulnérables; qu'une approche intersectionnelle devrait être systématiquement intégrée dans la législation et les politiques de l'Union et des États membres afin de garantir la pleine inclusion des travailleurs jeunes et plus âgés, des femmes, des personnes handicapées et des travailleurs issus de régions et de milieux socio-économiques défavorisés;

Or. en

Amendement 38
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'énergie nucléaire est incluse dans la taxinomie verte et contribue donc au processus de transition vers une économie décarbonée;

qu'un investissement accru dans cette énergie contribuerait à la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'autonomie stratégiques et de réduction des émissions de carbone; et que cette source d'énergie serait un substitut efficace pour ce qui est de la performance énergétique, de la création d'emplois et de la croissance économique dans les régions en transition;

Or. es

Amendement 39
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la transition vers la durabilité écologique doit aller de pair avec la justice économique et sociale;

Or. en

Amendement 40
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que, dans l'Union européenne, les émissions moyennes de CO_2 dues à la production d'électricité en 2023 variaient considérablement entre les pays dotés d'un parc nucléaire et ceux qui n'en ont pas, les émissions des premiers étant nettement inférieures;

Or. es

Amendement 41
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la fuite des cerveaux touche de manière disproportionnée les régions moins développées et que, s'il n'y est pas remédié, le phénomène aura des effets à long terme et permanents sur l'avenir de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 42
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que le processus de transition énergétique doit aller de pair avec la compétitivité économique et qu'il est essentiel de garantir la sécurité énergétique de ces territoires;

Or. es

Amendement 43
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Considérant C quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	C quinquies. considérant que l'Union européenne, contrairement à ses principaux concurrents, est la championne mondiale de la réduction des émissions, tout en étant confrontée à de nombreux défis dus au contexte géopolitique et économique mondial complexe;

Or. es

Amendement 44
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) devait être un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %;	D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) devait être un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %; ***que de nombreuses municipalités concernées manquent néanmoins d'infrastructures de base et de services essentiels, ce qui nuit à leur capacité d'attirer des investissements productifs assurant une reprise économique durable;***

Or. es

Amendement 45
Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le Fonds pour une	D. considérant que le Fonds pour une

transition juste (FTJ) devait être un outil ***essentiel pour garantir que les personnes vivant*** dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ***ne soient pas laissées de côté***; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %;

transition juste (FTJ) devait être un outil ***complémentaire important,*** dans les territoires ***dépendant des combustibles fossiles et*** affectés par la transition vers la neutralité climatique***, censé contribuer à l'objectif spécifique unique consistant à permettre aux régions et aux personnes de faire face aux conséquences sociales, économiques, environnementales et en matière d'emploi de la transition***; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %***, avec un taux de préfinancement de plus de 31 %***;

Or. en

Amendement 46
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) devait être un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %;	D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) devait être un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %; ***que la transition écologique et numérique nécessite des filets de sécurité et des mécanismes de protection efficaces pour soutenir les travailleurs dont l'emploi est touché;***

Or. en

Amendement 47
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) ***devait*** être un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; ***qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %;***	D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) ***doit*** être un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté;

Or. en

Amendement 48
Jan Farský

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) ***devait être*** un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %;	D. considérant que le Fonds pour une transition juste (FTJ) ***est et devrait rester*** un outil essentiel pour garantir que les personnes vivant dans les territoires affectés par la transition vers la neutralité climatique ne soient pas laissées de côté; qu'à ce jour, ce Fonds présente un taux d'absorption inférieur à 5 %;

Or. en

Amendement 49
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié	E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage ***et de tomber encore davantage***

adéquatement à la situation;

dans la stagnation économique s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation; ***que ces régions présentent souvent un dépeuplement persistant, un accès limité aux investissements, des infrastructures inadéquates, une connectivité insuffisante et un écart croissant sur le plan de la productivité et des possibilités d'emploi par rapport aux régions plus dynamiques; qu'en l'absence d'un soutien global et de stratégies de développement durable adaptées aux difficultés géographiques et socio-économiques qui leur sont propres, ces régions risquent de connaître un déclin à long terme, ce qui accentuerait les disparités territoriales et affaiblirait la cohésion économique et sociale globale dans l'ensemble de l'Union;***

Or. en

Amendement 50
Rody Tolassy

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;	E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation***, et que les Régions Ultrapériphériques, confrontées à des défis spécifiques en matière d' approvisionnement énergétique, doivent bénéficier de mesures adaptées pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles, notamment au pétrole, dans le cadre du respect des objectifs climatiques de l' Union européenne***;

Or. fr

Amendement 51
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les ***anciennes*** régions ***tourbières et minières risquent de voir leur activité*** économique ***se paralyser davantage*** s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;	E. considérant que les régions ***anciennement dépendantes de la production d'énergie, de la tourbe, de l'exploitation minière et des raffineries risquent de subir un déclin*** économique ***qui réduirait leur compétitivité*** s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;

Or. en

Amendement 52
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;	E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières***, ainsi que les anciennes régions métallurgiques et autres régions d'industrie lourde,*** risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;

Or. en

Amendement 53
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;	E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser davantage s'il n'est pas remédié adéquatement ***et financièrement*** à la situation;

Or. en

Amendement 54
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser ***davantage*** s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;	E. considérant que les anciennes régions tourbières et minières risquent de voir leur activité économique se paralyser ***totalement*** s'il n'est pas remédié adéquatement à la situation;

Or. fr

Amendement 55
Elena Nevado del Campo, Borja Giménez Larraz

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que, compte tenu du caractère territorial limité du FTJ et en application du principe de subsidiarité, il serait souhaitable d'appliquer, au stade de la programmation des ressources financières pour l'après-2027, une approche axée sur le terrain, qui tienne compte des meilleures connaissances des administrations locales et régionales des zones concernées par l'intervention en

encourageant, le cas échéant, la conception de stratégies ascendantes tenant compte du rôle des entités les plus représentatives des territoires visés par la programmation;

Or. es

Amendement 56
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les changements démographiques, notamment l'exode rural et le vieillissement de la population, accentuent la vulnérabilité de certaines régions de l'Union à l'inactivité économique et qu'il conviendrait d'y remédier au moyen de mécanismes spécifiques dans le futur cadre financier pluriannuel (CFP);

Or. en

Amendement 57
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que des disparités subsistent à travers l'Europe en ce qui concerne la vitesse de la transition numérique et la connectivité, en particulier dans les régions rurales et isolées;

Or. en

Amendement 58
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'il faut simplifier et assouplir le processus de demande pour bénéficier du Fonds pour une transition juste afin ***d'en*** maximiser ***l'utilisation***;	F. considérant qu'il faut simplifier et assouplir le processus de demande pour bénéficier du Fonds pour une transition juste afin ***de garantir une plus grande accessibilité et de permettre un déploiement plus rapide et efficace des ressources; qu'il est essentiel de simplifier les procédures pour*** maximiser ***les effets du FTJ, en particulier pour les petites régions et les collectivités locales dont la capacité administrative est limitée, ainsi que pour garantir que l'aide parvient en temps utile aux collectivités et aux travailleurs les plus touchés par la transition écologique***;

Or. en

Amendement 59
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'il faut simplifier et assouplir le processus de demande pour bénéficier du Fonds pour une transition juste afin d'en maximiser l'utilisation;	F. considérant qu'il faut simplifier***, rationnaliser*** et assouplir le processus de demande pour bénéficier du Fonds pour une transition juste afin d'en maximiser l'utilisation;

Or. en

Amendement 60
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que l'intégrité environnementale du FTJ doit être renforcée par l'application de conditions environnementales plus strictes, y compris l'application systématique du principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» et la mise en œuvre de lignes directrices et de mesures de sauvegarde complètes et transparentes en matière d'environnement; que l'application stricte du principe du pollueur-payeur est essentielle pour garantir que les coûts liés à la restauration et à la protection de la nature, ainsi qu'à la réaffectation des sites touchés par des activités préjudiciables à l'environnement, sont entièrement supportés par les entreprises et les entités responsables, en particulier celles qui ont bénéficié financièrement de ces activités;

Or. en

Amendement 61
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que certains États membres, comme l'Espagne, ferment progressivement leurs industries à forte intensité de carbone depuis plus de dix ans, ce qui a entraîné un processus de dépeuplement marqué dans de nombreuses zones rurales, concernant parfois plus de 50 % de la population, y

compris avant le déploiement du Fonds pour une transition juste;

Or. es

Amendement 62
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant qu'une approche territoriale et territorialisée est essentielle pour garantir que les instruments de financement répondent efficacement aux besoins locaux, en particulier en soutenant la transformation industrielle et en stimulant la compétitivité dans les régions qui risquent d'être laissées de côté;

Or. en

Amendement 63
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que les transports sont essentiels pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050; que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la transition vers une mobilité durable et intelligente conformément au pacte vert, d'une manière inclusive et socialement juste; que la mobilité personnelle devrait demeurer accessible et abordable pour tous, notamment pour les citoyens des régions rurales, isolées et insulaires, qui

disposent d'un accès limité ou inexistant à des transports publics de qualité ou à d'autres solutions de mobilité; que certaines régions et collectivités et certains secteurs, en particulier les anciennes régions tourbières et minières, les régions ultrapériphériques et les îles, sont confrontés à des difficultés uniques et importantes en matière de mobilité dans le cadre de cette transition; que ces régions rencontrent souvent des difficultés accrues en raison de leur isolement géographique, de leur accès limité à des infrastructures de transport modernes et de leur dépendance excessive à l'égard des modes de transport traditionnels à forte intensité de carbone, qui les empêchent d'adopter d'autres solutions plus durables; que la politique de cohésion devrait jouer un rôle central pour remédier à ces disparités et pour soutenir une transition juste et efficace en matière de mobilité dans toutes les régions;

Or. en

Amendement 64
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que des infrastructures résilientes, sûres et durables sont essentielles pour relever les défis du changement climatique, assurer la durabilité environnementale et sociale à long terme et promouvoir une croissance économique inclusive; que les infrastructures de tous les secteurs doivent être renforcées pour résister aux effets croissants des phénomènes climatiques, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de neutralité

carbone; que la modernisation et la diversification des systèmes d'infrastructure peuvent améliorer l'accessibilité, promouvoir l'innovation et soutenir la transition vers une économie verte; que les régions, en particulier celles qui sont géographiquement isolées ou économiquement défavorisées, sont touchées de manière disproportionnée par les lacunes en matière d'infrastructures et le manque d'accès à des services modernes; que des investissements ciblés dans des infrastructures résilientes créeront des possibilités d'emploi, amélioreront l'équité sociale et favoriseront des collectivités plus fortes, en faisant en sorte que toutes les régions bénéficient d'infrastructures durables, fiables et accessibles; que la politique de cohésion devrait jouer un rôle stratégique en comblant les lacunes en matière d'infrastructures, en promouvant la cohésion territoriale et en veillant à ce qu'aucune région ne soit laissée de côté dans la transition écologique;

Or. en

Amendement 65
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies. considérant que le tourisme est un secteur clé de l'économie de l'Union, qui contribue directement et indirectement à plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union, et qu'il joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité, du bien-être social et de la création d'emplois durables, en particulier dans les régions fortement tributaires du tourisme; que le tourisme peut contribuer de manière significative à

la cohésion territoriale, en particulier dans les régions isolées, rurales, côtières, ultrapériphériques et insulaires, et qu'il peut soutenir la diversification économique et une transition juste dans les régions confrontées à des difficultés structurelles, au déclin démographique ou à la dépendance à l'égard d'industries à forte intensité de carbone; que l'industrie du tourisme de l'Union, composée en grande partie de 2,3 millions de petites et moyennes entreprises (PME), emploie environ 12,3 millions de personnes et représente une activité économique majeure ayant de solides effets multiplicateurs dans différents secteurs; que la politique de cohésion devrait soutenir des stratégies de tourisme durable dans le cadre de la transition juste, en favorisant la résilience, l'innovation et la transformation écologique et numérique dans le secteur du tourisme, tout en promouvant une croissance inclusive et en préservant le patrimoine culturel et naturel;

Or. en

Amendement 66
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Ciblage de zones touchées par les pertes d'emplois	Ciblage de zones touchées par les pertes d'emplois***, révision des délais et réseaux électriques***

Or. es

Amendement 67
Jan Farský

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	souligne l'importance de la poursuite du FTJ dans le cadre financier pluriannuel pour l'après-2027 afin d'éviter les pertes d'emplois et d'aider les régions couvertes par le FTJ dans leur transition vers une économie neutre en carbone;

Or. en

Amendement 68
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, ***lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ;***	1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, ***en partenariat avec les Etats membres et les régions.***

Or. fr

Amendement 69
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment ***et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ***;	1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment***, en tenant compte non seulement de critères géographiques mais aussi de critères sociaux tels que les taux de chômage locaux, la précarité socio-économique et les risques accrus d'exclusion sociale; souligne que l'accès au financement devrait être basé sur une analyse approfondie des incidences sociales et économiques réelles plutôt que sur une simple logique de proximité géographique***;

Or. en

Amendement 70
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour ***des sites de perte d'emplois et à*** d'autres endroits ***dans lesquels*** les conséquences de ces pertes d'emplois ***justifieraient*** de ***pouvoir*** bénéficier du FTJ;	1. demande à la Commission***, sur proposition de l'État membre,*** de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux ***directement touchés*** se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour ***de la région où des emplois ont été perdus, ainsi qu'à*** d'autres endroits***, pour autant qu'il soit dûment justifié que*** les conséquences ***directes ou indirectes*** de ces pertes d'emplois ***permettent*** de bénéficier du FTJ;

Or. en

Amendement 71
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ;	1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ***, garantissant que la reprise économique est tirée par les acteurs locaux et durable***;

Or. en

Amendement 72
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ;	1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de 50 kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ***, compte tenu des apports***

des collectivités locales;

Or. es

Amendement 73
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de ***50*** kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ;	1. demande à la Commission de faciliter la création de zones économiques spéciales au titre du FTJ, lesquelles concerneraient les zones dans lesquelles des sites ferment et permettraient de se voir attribuer de façon prioritaire des financements initialement destinés aux lieux se trouvant dans un rayon de ***80*** kilomètres autour des sites de perte d'emplois et à d'autres endroits dans lesquels les conséquences de ces pertes d'emplois justifieraient de pouvoir bénéficier du FTJ;

Or. en

Amendement 74
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. insiste sur la nécessité de délimiter plus précisément le champ d'application territorial des fonds, par exemple au moyen d'unités administratives locales, telles que prévues par le règlement (CE) nº 1059/2003, ayant une faible densité de population, conformément aux critères énoncés dans les lignes directrices concernant les aides

d'État à finalité régionale (2021/C 153/01), afin de garantir que les investissements atteignent effectivement les municipalités directement touchées par la fermeture d'installations à forte intensité de carbone et ne se concentrent pas uniquement dans les grands centres urbains au niveau NUTS 3; propose d'introduire des incitations fiscales efficaces pour que les entreprises s'installent dans ces municipalités, en vertu de l'article 107, paragraphe 3, points a) et c), du traité FUE;

Or. es

Amendement 75
Matthias Ecke, Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que les Fonds structurels et d'investissement européens doivent être développés pour en faire un véritable instrument de transformation garantissant une transition socialement juste; demande que le FTJ soit maintenu dans la future structure de financement et qu'il soit étendu aux régions particulièrement touchées par la transition vers une économie neutre sur le plan climatique en raison du caractère sectoriel de leur économie;

Or. en

Amendement 76
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. estime que des mesures doivent être prises pour accélérer le taux d'utilisation des financements du Fonds pour une transition juste (FTJ), notamment en simplifiant les procédures administratives, en créant des mécanismes de soutien et en fournissant des conseils aux autorités locales afin d'assurer une utilisation maximale de ces fonds essentiels;

Or. ro

Amendement 77
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. estime que l'éventuelle création de zones économiques spéciales au titre du FTJ devrait être basée sur des critères objectifs, en tenant compte des incidences économiques, sociales et sur le travail de ces zones résultant du processus de transition;

Or. en

Amendement 78
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que la politique de cohésion actuelle et future devrait être fortement axée sur les régions plus faibles

et que l'atténuation des effets négatifs de la transition écologique devrait être l'une de ses priorités;

Or. en

Amendement 79
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souligne que, bien que le recours au niveau NUTS 3 représente un progrès par rapport au niveau NUTS 2 pour ce qui est du ciblage territorial, dans de nombreux cas, il reste insuffisant pour garantir que les ressources atteignent les municipalités les plus directement touchées par la transition énergétique; demande d'étudier la viabilité de mécanismes d'application ou de hiérarchisation des priorités au niveau municipal (unités administratives locales, UAL), en particulier dans les zones rurales ou dépeuplées où des installations polluantes ont effectivement été fermées;

Or. es

Amendement 80
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souligne que la politique de cohésion est la bonne réponse aux disparités économiques et que ce rôle est particulièrement important aujourd'hui

	face à la menace de désindustrialisation; insiste fortement sur le fait que la transition écologique ne doit pas nuire à la cohésion;

Or. en

Amendement 81
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations spéciales comprenant l'application d'un taux d'imposition plus faible pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de l'emploi et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions;	***supprimé***

Or. en

Amendement 82
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations ***spéciales*** comprenant l'application d'un taux d'imposition plus faible pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de l'emploi et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces	2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations***, d'instruments financiers et d'incitations spéciaux*** comprenant l'application ***temporaire et ciblée*** d'un taux d'imposition plus faible pour les entreprises et les investissements ***sur la base de conditions sociales strictes*** ainsi qu'une accélération des décisions de

régions;

planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de l'emploi***,*** ***soutenir les PME*** et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions***, y compris aux micro-entreprises et aux personnes gérant des entreprises locales et familiales traditionnelles***;

Or. en

Amendement 83
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations spéciales comprenant l'application d'un taux d'imposition plus faible pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de l'emploi et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions;	2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations spéciales comprenant l'application d'un taux d'imposition plus faible***, pour autant qu'il ne porte pas atteinte au principe de stabilité dans le marché unique,*** pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de l'emploi et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions***, renforçant ainsi le développement et la compétitivité des régions***;

Or. en

Amendement 84
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations	2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations

spéciales comprenant l'application d'un taux d'imposition plus faible pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de ***l'emploi*** et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions;

spéciales comprenant l'application ***temporaire et ciblée*** d'un taux d'imposition plus faible pour les entreprises et les investissements ***sur la base de conditions sociales strictes*** ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures peuvent créer de ***nouveaux emplois verts*** et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions;

Or. en

Amendement 85
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de réglementations spéciales ***comprenant l'application d'un taux d'imposition plus faible*** pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures ***peuvent*** créer de l'emploi et offrir des perspectives aux citoyens habitant ces régions;	2. appelle de ses vœux l'instauration, dans ces zones, de ***mesures et*** réglementations spéciales***, telles que des incitations,*** pour les entreprises et les investissements ainsi qu'une accélération des décisions de planification; réaffirme que de telles mesures ***pourraient*** créer de l'emploi et offrir des perspectives aux ***opérateurs économiques et aux*** citoyens habitant ces régions;

Or. en

Amendement 86
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande que les régions insulaires soient incluses parmi les zones pouvant bénéficier de l'application de taux

d'imposition réduits dans le cadre des zones économiques insulaires au titre du FTJ, dans le but de remédier au coût de la vie disproportionnellement élevé dans ces territoires, qui est encore exacerbé par les effets de la transition écologique et énergétique; souligne que de telles mesures fiscales sont essentielles pour renforcer la viabilité économique des communautés insulaires, soutenir les entreprises locales et attirer des investissements durables; insiste sur le fait que des incitations fiscales ciblées peuvent constituer un outil efficace pour contrer la tendance persistante au dépeuplement des îles, promouvoir la création d'emplois et favoriser des économies locales résilientes et autonomes, tout en garantissant une transition équitable et inclusive vers la neutralité climatique;

Or. en

Amendement 87
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite instamment la Commission et les États membres à appliquer une discrimination positive réelle et effective dans les critères de sélection des projets pouvant bénéficier d'un financement du FTJ, en augmentant le score des initiatives d'entreprises qui sont situées directement dans les municipalités touchées par la fermeture de secteurs à forte intensité de carbone, garantissant ainsi que cette incitation se traduira par des résultats concrets;

Or. es

Amendement 88
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. demande qu'une attention particulière soit accordée à la nécessité de favoriser le raccordement électrique des projets développés dans les zones économiques spéciales et contribuant à la reconversion et à la réindustrialisation de ces régions;

Or. es

Amendement 89
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne ***qu'il a été démontré*** que les zones économiques spéciales, telles que celles qui ont été créées en 1959 à l'aéroport de Shannon, dans le comté de Clare (Irlande), et en 1996 à Katowice, dans la région polonaise de Silésie, ***stimulent*** l'investissement et la croissance dans les régions concernées;	3. souligne que les zones économiques spéciales, telles que celles qui ont été créées en 1959 à l'aéroport de Shannon, dans le comté de Clare (Irlande), et en 1996 à Katowice, dans la région polonaise de Silésie, ***peuvent stimuler*** l'investissement et la croissance dans les régions concernées; ***insiste toutefois sur le fait que ces mécanismes doivent être régis par des règles européennes strictes afin de garantir que les avantages économiques profitent effectivement aux populations locales, qu'ils empêchent toute forme de dumping social ou fiscal et qu'ils sont soumis à des critères stricts en matière de durabilité sociale, économique et environnementale;***

Or. en

Amendement 90
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. demande d'étudier l'opportunité de prolonger les délais d'application au-delà de la fin de la période de programmation afin de permettre à ces régions d'atteindre les objectifs de transition fixés; souligne que la transition des régions pouvant bénéficier du FTJ n'est pas encore terminée et que celles-ci auront toujours besoin d'un soutien spécifique pour relever les différents défis liés à la transition énergétique à l'avenir;

Or. es

Amendement 91
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que les régions en déclin démographique doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de la conception et de la mise en œuvre de projets qui tiennent compte des synergies entre le FTJ et le Fonds européen de développement régional (FEDER), notamment en ce qui concerne les infrastructures destinées à favoriser la mobilité des travailleurs; demande en outre d'élargir les territoires admissibles pour bénéficier du FTJ et de tenir compte des synergies avec le Fonds social pour le climat afin d'inclure les familles en

situation de précarité énergétique ou menacées de l'être;

Or. en

Amendement 92
Nora Mebarek, Marcos Ros Sempere, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite la Commission à se concentrer plus particulièrement sur les municipalités relevant d'un niveau inférieur au niveau administratif NUTS 3, qui sont plus directement touchées par les difficultés sociales, territoriales et économiques liées aux transitions;

Or. en

Amendement 93
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. insiste sur la nécessité d'étendre les réseaux de distribution d'électricité en tant qu'élément indispensable à une transition énergétique effective dans les territoires concernés; souligne notamment que, pour faciliter des investissements accrus dans les énergies renouvelables, il est essentiel d'augmenter la capacité d'accueil des réseaux et de renforcer les systèmes de stockage de l'énergie;

Or. es

Amendement 94
Nora Mebarek, Marcos Ros Sempere, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. demande une évaluation appropriée des difficultés qui se posent dans les territoires où la diminution de la population est une réalité;

Or. en

Amendement 95
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. invite la Commission et les États membres à utiliser les fonds disponibles au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) pour soutenir le processus de transition dans les territoires touchés;

Or. es

Amendement 96
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle que nombre des régions couvertes par le FTJ peuvent s'enorgueillir que la formation et l'apprentissage aient fait partie de leur histoire, et que la continuité de ces derniers devrait être une	4. rappelle que nombre des régions couvertes par le FTJ peuvent s'enorgueillir que la formation et l'apprentissage aient fait partie de leur histoire, et que la continuité de ces derniers devrait être une

priorité;	priorité; ***appelle de ses vœux des flux de financement spécifiques au titre du FTJ pour aider les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés à accéder à des possibilités de formation et d'apprentissage;***

Or. en

Amendement 97
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle que nombre des régions couvertes par le FTJ peuvent s'enorgueillir que la formation et l'apprentissage aient fait partie de leur histoire, et que ***la continuité de ces derniers devrait être une priorité***;	4. rappelle que nombre des régions couvertes par le FTJ peuvent s'enorgueillir que la formation et l'apprentissage aient fait partie de leur histoire, et que ***ces circonstances sont essentielles pour la reconversion des travailleurs en réponse aux nouvelles exigences du marché du travail***;

Or. en

Amendement 98
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle que nombre des régions couvertes par le FTJ peuvent s'enorgueillir que la formation et l'apprentissage aient fait partie de leur histoire, et que la continuité de ces derniers devrait être une priorité;	4. rappelle que nombre des régions couvertes par le FTJ peuvent s'enorgueillir que la formation et l'apprentissage aient ***largement*** fait partie de leur histoire, et que la continuité de ces derniers devrait être une priorité;

Or. en

Amendement 99
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne qu'il importe de veiller à ce que le FTJ favorise l'inclusion des personnes handicapées en soutenant la création de nouvelles formes d'emploi durable adaptées à leurs besoins; insiste sur la nécessité de faire en sorte que les projets financés au titre du FTJ soient conçus de manière à être inclusifs et accessibles et à favoriser l'égalité des chances pour les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 100
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. est d'avis que la formation professionnelle constitue une réponse nécessaire à la transformation économique des régions; note que la formation professionnelle n'offre que des capacités limitées et que la demande pour celle-ci indique l'existence d'une situation de crise causée par la transition écologique;

Or. en

Amendement 101

Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées***, notamment en intégrant les compétences numériques, le littérisme et les compétences de base en calcul, ainsi que les compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) dans les programmes de formation, conformément aux récentes communications de la Commission sur l'union des compétences, le plan d'action pour les compétences de base et le cadre stratégique pour l'éducation dans le domaine des STIM; insiste sur l'importance d'un financement ciblé pour renforcer les compétences numériques et techniques de base afin d'améliorer l'employabilité et la compétitivité***; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;

Or. en

Amendement 102
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité; ***fait remarquer que la formation et le recyclage des travailleurs, le***

perfectionnement et la reconversion professionnels et l'éducation tout au long de la vie doivent garantir que personne, quel que soit son secteur d'activité, son type de contrat, son sexe ou sa situation géographique, ne soit oublié sur la voie de la transition écologique et numérique de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 103
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité ***des enfants et des étudiants originaires des régions touchées, y compris le soutien financier à l'enseignement supérieur jusqu'au niveau universitaire***;

Or. en

Amendement 104
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations***, dont le perfectionnement et la reconversion professionnels des***

scolarité;	***travailleurs en vue d'un autre emploi, y compris au moyen d'une aide à la recherche d'emploi,*** dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;

Or. en

Amendement 105
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées***, y compris dans les domaines des compétences vertes et numériques***; met en avant la nécessité de financer les frais de scolarité;

Or. en

Amendement 106
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer ***les*** frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité de financer ***des mesures liées aux*** frais de scolarité;

Or. es

Amendement 107
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité ***de financer*** les frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la nécessité ***d'un financement suffisant de l'Union pour*** les frais de scolarité;

Or. en

Amendement 108
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la ***nécessité*** de financer les frais de scolarité;	5. souligne à cet égard la nécessité de donner la priorité aux investissements à tous les niveaux d'éducation et de formations dans les zones touchées; met en avant la ***possibilité*** de financer les frais de scolarité;

Or. fr

Amendement 109
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

5 bis. souligne le rôle crucial que jouent les investissements dans des services publics de haute qualité pour renforcer la résilience sociale et faire face aux crises économiques et sociales; estime, en outre, que le financement devrait être davantage orienté vers l'investissement dans les ressources humaines, car les économies des régions de l'Union peuvent être stimulées par un assortiment judicieux d'investissements dans l'innovation, le capital humain, la bonne gouvernance et la capacité institutionnelle;

Or. en

Amendement 110
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce domaine;	6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce domaine***, en donnant également la priorité à la formation axée sur les soins aux personnes âgées, ainsi qu'à la promotion de l'esprit d'entreprise local au moyen de programmes visant à soutenir la création de micro-entreprises, de coopératives et d'une économie sociale adaptée aux caractéristiques du territoire***;

Or. es

Amendement 111
Valentina Palmisano, Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées ***servent à financer l'apprentissage***, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce domaine;	6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées ***soient alloués à des programmes d'apprentissage de qualité, en veillant à ce que ces programmes offrent une rémunération adéquate, des conditions de travail décentes et une formation de qualité, conformément aux principes de la directive (UE) 2022/2041 de l'Union relative à des salaires minimaux adéquats***, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce domaine;

Or. en

Amendement 112
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ***ce domaine***;	6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage ***ainsi que le perfectionnement et la reconversion professionnels***, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ***l'apprentissage***; ***note que le programme devrait encourager l'apprentissage tout au long de la vie pour tous les travailleurs de la région;***

Or. en

Amendement 113
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ***ce domaine***;	6. demande qu'au moins 50 % des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage ***et la formation professionnelle correspondant aux besoins de la collectivité locale***, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ***l'apprentissage***;

Or. en

Amendement 114
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande ***qu'au moins 50 %*** des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce domaine;	6. demande ***qu'une part significative*** des fonds destinés à l'éducation dans les régions touchées servent à financer l'apprentissage, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce domaine;

Or. fr

Amendement 115
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande ***qu'au moins 50 % des fonds destinés à*** l'éducation ***dans les régions touchées servent à financer*** l'apprentissage***, tout en reconnaissant les investissements déjà effectués dans ce***	6. demande ***que l'État membre inclue une approche ciblée de*** l'éducation ***et de*** l'apprentissage ***dans les plans territoriaux pour une transition juste***;

domaine;

Or. en

Amendement 116
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission à introduire un mécanisme spécifique dans le Fonds pour une Transition Juste afin de garantir une adaptation des critères d'éligibilité et des taux de cofinancement pour les RUP et les PTOM, permettant ainsi de mieux répondre aux défis particuliers liés à leur insularité, leur éloignement et leur vulnérabilité économique;

Or. fr

Amendement 117
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. demande que le Fonds social européen plus (FSE+) soit davantage centré sur les régions et que ses synergies avec le FTJ soient renforcées, en particulier pour ce qui est de l'enseignement et de la formation;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 118

Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. demande que ***le*** Fonds social européen plus (FSE+) soit davantage centré sur les régions et que ses synergies avec le FTJ soient renforcées, en particulier pour ce qui est de l'enseignement et de la formation;	7. demande que ***la gestion du*** Fonds social européen plus (FSE+) soit ***guidée par une approche à plusieurs niveaux, associant les autorités nationales, régionales et locales, que son financement soit*** davantage centré sur les régions et que ses synergies avec le FTJ soient renforcées, en particulier pour ce qui est de l'enseignement et de la formation;

Or. en

Amendement 119
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. demande que le Fonds social européen plus (FSE+) soit davantage centré sur les régions et que ses synergies avec le FTJ soient renforcées, en particulier pour ce qui est de l'enseignement et de la formation;	7. demande que le Fonds social européen plus (FSE+) soit davantage centré sur les régions et que ses synergies avec le FTJ soient renforcées ***et améliorées***, en particulier pour ce qui est de l'enseignement et de la formation***, ainsi que de la mobilité des travailleurs issus de régions en déclin démographique***;

Or. en

Amendement 120
Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. reconnaît le rôle essentiel de l'industrie automobile dans l'Union, y compris pour l'emploi dans différentes régions; considère que l'inclusion du secteur automobile dans la transition juste est essentielle, compte tenu des défis posés par la concurrence mondiale dans le passage à l'électromobilité et de l'impact des obstacles injustifiés au commerce; insiste sur la nécessité de politiques ciblées qui accordent la priorité à la reconversion professionnelle des travailleurs et d'initiatives visant à diversifier le modèle économique des régions dotées d'une importante industrie automobile;

Or. en

Amendement 121
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. reconnaît que les problèmes de liquidité dissuadent les bénéficiaires potentiels tels que les municipalités de demander le financement de projets par la politique de cohésion et plaide dès lors pour une augmentation importante et adaptée des préfinancements en pareil cas;

Or. en

Amendement 122
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. constate que la transition écologique comporte une forte dimension de genre, les femmes étant souvent sous-représentées dans les emplois verts et les hommes tendant à être davantage concernés par la disparition des emplois à forte intensité de carbone; souligne, par conséquent, qu'il est nécessaire d'intégrer une perspective de genre dans la conception et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de transition afin d'éviter d'aggraver les fractures au sein des marchés du travail locaux; rappelle l'importance d'une transition écologique socialement juste dans l'économie des soins et le secteur des soins (notamment les structures d'accueil de la petite enfance ou les activités de soin de longue durée), secteur principalement féminin dans lequel il est indispensable de créer des emplois afin de redistribuer les activités de soin non rémunérées, ce qui constitue une condition préalable pour garantir que les femmes bénéficient des mêmes possibilités d'emploi que les hommes dans le cadre de cette transition, en tenant compte également des nouveaux risques pour la santé liés au changement climatique et à la pollution;

Or. en

Amendement 123
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. estime que le cadre de

gouvernance est essentiel pour la mise en œuvre de la transition juste et que l'ensemble des citoyens et des parties prenantes concernés doivent être associés au processus de transformation et à la prise de décision sur l'avenir commun; considère, à cet égard, qu'une approche participative et un dialogue continu doivent être appliqués à tous les stades, y compris pour l'élaboration d'une stratégie de développement à long terme, et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation et d'une approche intersectorielle;

Or. en

Amendement 124
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à travailler avec les États membres afin de veiller à ce que les travailleurs ayant perdu leur emploi se voient accorder ***un statut particulier*** lorsqu'ils participent, dans leur municipalité, à des programmes d'emploi et de formation soutenus par le FSE+;	8. invite la Commission à travailler avec les États membres***, les collectivités locales et régionales, les syndicats et les entreprises locales*** afin de veiller à ce que les travailleurs ayant perdu leur emploi se voient accorder ***une attention particulière*** lorsqu'ils participent, dans leur municipalité, à des programmes d'emploi et de formation soutenus par le FSE+;

Or. en

Amendement 125
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*

8. invite la Commission à travailler avec les États membres afin de veiller à ce que les travailleurs ayant perdu leur emploi se voient accorder un statut particulier lorsqu'ils participent, dans leur municipalité, à des programmes d'emploi et de formation soutenus par le FSE+;	8. invite la Commission à travailler avec les États membres afin de veiller à ce que les travailleurs ayant perdu leur emploi se voient accorder un statut particulier lorsqu'ils participent, dans leur municipalité, à des programmes d'emploi et de formation soutenus par le FSE+ ***ou par d'autres programmes de financement de l'Union***;

Or. en

Amendement 126
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à travailler avec les États membres afin de veiller à ce que les travailleurs ayant perdu leur emploi ***se voient accorder un statut particulier lorsqu'ils participent***, dans leur ***municipalité***, à des programmes d'emploi et de formation soutenus par le FSE+;	8. invite la Commission à travailler avec les États membres afin de veiller à ce que les travailleurs ayant perdu leur emploi ***dans ce contexte disposent d'un accès prioritaire pour participer***, dans leur ***collectivité***, à des programmes d'emploi et de formation soutenus par le FSE+;

Or. en

Amendement 127
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne la nécessité de mettre en place, par l'intermédiaire du FTJ, des programmes ambitieux et ciblés de formation et de reconversion professionnelles également pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs directement touchés par les transitions

économiques induites par la décarbonation, en particulier dans des secteurs prioritaires tels que les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la construction durable et la mobilité, afin de prévenir l'apparition d'un chômage structurel de longue durée et d'atténuer les tensions sociales; insiste sur la nécessité d'allouer un financement spécifique à ces mesures dans les plans territoriaux pour une transition juste;

Or. en

Amendement 128
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;	9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région; ***invite la Commission à publier des lignes directrices spécifiques pour la mise en œuvre et le respect de ce principe dans toutes les politiques de l'Union; plaide pour une intégration plus forte de ce principe en tant que principe transversal dans toutes les politiques de l'Union, afin qu'elles soutiennent les objectifs de cohésion sociale, économique et territoriale, tels que visés aux articles 3 et 174 du traité FUE;***

Or. en

Amendement 129
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer***, en collaboration avec les entreprises locales,*** des programmes d'apprentissage dans les zones touchées ***afin que les élèves acquièrent de l'expérience*** près de chez eux***, ce qui leur permettrait*** de rester dans la région;	9. souligne la nécessité de créer des programmes d'apprentissage ***et de formation*** dans les zones touchées ***par le processus de transition, en encourageant la collaboration entre les entreprises et la collectivité locale; souligne que, lorsque le secteur privé n'est pas suffisant à cet égard, le secteur public devrait également jouer un rôle actif, en veillant à ce que les stagiaires aient des possibilités*** près de chez eux ***et en leur permettant*** de rester dans la région;

Or. en

Amendement 130
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans ***la région***;	9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage ***et différents programmes d'apprentissage flexible à tous les niveaux*** dans les zones touchées afin que les élèves ***et les travailleurs au chômage*** acquièrent de l'expérience près de chez eux ***et dans de nouveaux domaines professionnels***, ce qui leur permettrait de rester dans ***leur ville d'origine et d'y construire une vie prospère***;

Or. en

Amendement 131

Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin ***que les*** élèves ***acquièrent de l'expérience*** près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;	9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales***, les établissement d'enseignement supérieur (EES), les centres universitaires de formation et d'apprentissage tout au long de la vie et l'administration publique***, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin ***de façonner l'avenir professionnel des*** élèves près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;

Or. en

Amendement 132
Valentina Palmisano, Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin ***que les*** élèves ***acquièrent de l'expérience*** près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;	9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales ***et les administrations publiques***, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin ***de façonner l'avenir professionnel des*** élèves près de chez eux, ce qui leur ***offrirait une expérience utile et leur*** permettrait de rester dans la région;

Or. en

Amendement 133
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;	9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région***, ce qui, du point de vue de la politique de cohésion, constitue une priorité absolue***;

Or. en

Amendement 134
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;	9. souligne la nécessité de créer, en collaboration avec les entreprises locales***, les syndicats et les collectivités régionales et locales***, des programmes d'apprentissage dans les zones touchées afin que les élèves acquièrent de l'expérience près de chez eux, ce qui leur permettrait de rester dans la région;

Or. en

Amendement 135
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que, pour que les

programmes de reconversion et de perfectionnement professionnels soient efficaces, il faut une planification et une préparation adéquates bien avant toute suppression progressive ou tout changement industriel important; reconnaît que, pour ce faire, il convient de garantir aux travailleurs le droit à une formation rémunérée pendant les heures de travail, en s'attaquant aux principaux obstacles qui empêchent les travailleurs de suivre une formation, à savoir le coût, les obligations familiales et les contraintes de calendrier; préconise donc un renforcement des mesures législatives de l'Union afin de faciliter l'anticipation et la planification proactives des besoins en compétences et de garantir ces droits à tous les travailleurs touchés;

Or. en

Amendement 136
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que, pour que les programmes de reconversion et de perfectionnement professionnels soient efficaces, il faut une planification et une préparation adéquates bien avant toute suppression progressive ou tout changement industriel important; reconnaît que, pour ce faire, il convient de garantir aux travailleurs le droit à une formation rémunérée pendant les heures de travail, en s'attaquant aux principaux obstacles qui empêchent les travailleurs de suivre une formation, à savoir le coût, les obligations familiales et les contraintes de calendrier; préconise donc un renforcement des mesures législatives de l'Union afin de faciliter l'anticipation et

la planification proactives des besoins en compétences et de garantir ces droits à tous les travailleurs touchés;

Or. en

Amendement 137
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à proposer une directive sur la transition juste dans le monde du travail afin de garantir un cadre équitable pour ces transitions, en s'appuyant sur les instruments de la politique de cohésion pour financer la formation gratuite pendant les heures de travail, la reconnaissance des compétences acquises et un soutien accru aux travailleurs touchés; demande aussi instamment une plus grande coordination entre le Fonds pour une transition juste, le Fonds social européen plus et le Fonds européen de développement régional afin de maximiser leur effet sur le redéploiement et la reconversion professionnelle des travailleurs touchés par les restructurations industrielles;

Or. en

Amendement 138
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. propose la création d'un mécanisme régional de suivi et

d'évaluation de l'impact des programmes d'apprentissage, impliquant toutes les parties prenantes – autorités locales, employeurs, établissements d'enseignement et jeunes; estime que cela permettrait d'adapter rapidement les stratégies de formation aux exigences du marché du travail et d'obtenir un retour d'information direct de la part des participants, garantissant ainsi la durabilité et l'efficacité des programmes d'apprentissage à long terme;

Or. ro

Amendement 139
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que la transition écologique a souvent détruit des traditions économiques et des liens sociaux et économiques dans de nombreuses régions, provoquant non seulement une crise économique, mais aussi une crise sociale se manifestant, notamment, par des problèmes mentaux chez les travailleurs;

Or. en

Amendement 140
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	9 ter. insiste sur l'importance de respecter le principe de partenariat et le code de conduite européen sur le partenariat dans l'ensemble des actions de programmation, de mise en œuvre et de contrôle de la politique de cohésion de l'Union, et de mettre en place une coopération étroite entre les autorités régionales et locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les parties prenantes, notamment les ONG environnementales; souligne que ce processus devrait également tenir compte de la perspective de genre;
	Or. en

Amendement 141
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. suggère que la transition juste n'a pas tenu compte des situations uniques des travailleurs à temps plein ou à temps partiel et étudiants touchés; laisse entendre qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au remplacement de l'emploi saisonnier;	10. suggère que la transition juste n'a pas tenu compte des situations uniques des travailleurs à temps plein ou à temps partiel et étudiants touchés; laisse entendre qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au remplacement de l'emploi saisonnier ***et insiste sur la nécessité d'un soutien accru pour les zones éloignées telles que les RUP et les PTOM, où les opportunités de reconversion sont plus limitées en raison des spécificités locales du marché du travail***;
	Or. fr

Amendement 142
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. suggère que la transition juste n'a pas tenu compte des ***situations uniques*** des travailleurs ***à temps plein ou à temps partiel et étudiants touchés***; ***laisse entendre qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au*** remplacement de l'emploi saisonnier;	10. suggère que la transition juste n'a pas ***suffisamment*** tenu compte des ***spécificités des différents profils*** des travailleurs ***et des collectivités touchées***; ***regrette également que des solutions de*** remplacement de l'emploi saisonnier ***n'aient pas été créées, à la fois en tant que source de revenus supplémentaires pour les travailleurs et en tant que possibilité de gagner des revenus pour les étudiants***;

Or. en

Amendement 143
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. suggère que la transition juste n'a pas ***tenu compte des*** situations uniques des travailleurs à temps plein ou à temps partiel et étudiants touchés; laisse entendre qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au remplacement de l'emploi saisonnier;	10. suggère que la transition juste n'a pas ***accordé la priorité aux*** situations uniques des travailleurs à temps plein ou à temps partiel et étudiants touchés; laisse entendre qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au remplacement de l'emploi saisonnier;

Or. en

Amendement 144
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***suggère*** que la transition juste n'a pas tenu compte des situations uniques des travailleurs à temps plein ou à temps partiel	10. ***note*** que la transition juste n'a pas tenu compte des situations uniques des travailleurs à temps plein ou à temps partiel

et étudiants touchés; ***laisse entendre*** qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au remplacement de l'emploi saisonnier;

et étudiants touchés; ***constate*** qu'une attention faible voire inexistante a été accordée au remplacement de l'emploi saisonnier;

Or. en

Amendement 145
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. avertit que certaines des industries qui ont fermé ou sont sur le point de fermer offrent des conditions de travail supérieures à la moyenne économique, y compris des salaires plus élevés, des indemnités de risque et une assurance maladie pour les travailleurs et leur famille; souligne, dès lors, la nécessité d'un financement temporaire dans le cadre du FTJ pour compenser la différence entre les prestations de chômage et le nouveau salaire, permettant ainsi une transition plus en douceur et garantissant que toutes les obligations contractuelles précédemment assumées seront remplies;

Or. en

Amendement 146
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur la nécessité de ***financer*** des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin ***d'éviter le départ*** des	11. insiste sur la nécessité de ***compléter le financement*** des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation

travailleurs***, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et*** de leurs familles; ***propose que le FTJ offre également aux partenaires et conjoints des travailleurs touchés des perspectives de reconversion;***

afin ***d'assurer la reconversion*** des travailleurs ***qui envisagent de changer de profil professionnel, ainsi que*** de leurs familles;

Or. en

Amendement 147
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; propose que le FTJ offre également aux partenaires et conjoints des travailleurs touchés des perspectives de reconversion;	11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi***, surtout des femmes***, et de leurs familles; propose que le FTJ offre également aux partenaires et conjoints des travailleurs touchés des perspectives de reconversion;

Or. en

Amendement 148
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; propose que le	11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; propose que le

FTJ offre également aux partenaires et conjoints des travailleurs touchés des perspectives de reconversion;	FTJ offre également aux partenaires et conjoints des travailleurs touchés des perspectives de reconversion ***et d'éducation***;

Or. en

Amendement 149
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; propose que le FTJ offre également aux ***partenaires et conjoints*** des travailleurs touchés des perspectives de reconversion;	11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; propose que le FTJ offre également aux ***membres de la famille*** des travailleurs touchés des perspectives de reconversion;

Or. en

Amendement 150
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; ***propose*** que le FTJ ***offre*** également aux ***partenaires et conjoints des travailleurs touchés*** des perspectives de reconversion;	11. insiste sur la nécessité de financer des conseils de l'enseignement supérieur et de la formation afin d'éviter le départ des travailleurs, en particulier des travailleurs âgés de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi, et de leurs familles; ***suggère*** que le FTJ ***continue*** également ***d'offrir*** aux ***demandeurs d'emploi*** des perspectives de reconversion ***professionnelle***;

Or. en

Amendement 151
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. attire l'attention sur le chômage et le chômage des jeunes, plus particulièrement dans plusieurs régions, zones rurales et États membres, et insiste donc sur la nécessité de garantir l'accès à un logement abordable, aux transports et à l'éducation, de même que l'inclusion des jeunes générations, en particulier issues de ménages à faible revenu;

Or. en

Amendement 152
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;	12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, ***en particulier dans les secteurs de l'énergie renouvelable, de la rénovation énergétique ou de la réindustrialisation verte,*** les États membres doivent donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;

Or. en

Amendement 153
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent donner la priorité aux terrains ***et*** bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;	12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, ***y compris dans le domaine des énergies renouvelables,*** les États membres doivent donner la priorité aux terrains**,** bâtiments ***et autres actifs*** détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;

Or. en

Amendement 154
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;	12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent***, si possible,*** donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;

Or. en

Amendement 155
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*

12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;	12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ***et de suivre*** ce processus;

Or. en

Amendement 156
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. fait observer que***, dans le cadre de nouveaux*** projets ***d'emploi*** couverts par le FTJ***, les États membres doivent donner la priorité aux terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus***;	12. fait observer que ***les*** projets couverts par le FTJ ***devraient être coordonnés et liés aux stratégies et initiatives locales et nationales afin d'accroître leurs effets***;

Or. en

Amendement 157
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent ***donner la priorité aux*** terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;	12. fait observer que, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ, les États membres doivent ***privilégier les*** terrains et bâtiments détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus;

Or. fr

Amendement 158
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. fait observer que***, dans le cadre de nouveaux projets d'emploi couverts par le FTJ,*** les États membres ***doivent donner la priorité aux terrains et*** bâtiments ***détenus par l'État et qu'il convient de superviser ce processus***;	12. fait observer que les États membres ***devraient, chaque fois que possible, récupérer, réhabiliter et réaffecter des*** bâtiments ***pour des projets financés au titre du FTJ***;

Or. en

Amendement 159
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que le financement public fourni par l'intermédiaire du FTJ, du FSE+, d'autres programmes de financement de l'Union européenne et de programmes nationaux devrait être subordonné à des engagements clairs de la part des entreprises d'investir dans le perfectionnement et la reconversion professionnels des travailleurs; souligne que des conditions sociales strictes explicitement liées à la formation de la main-d'œuvre garantissent que les mesures de transition non seulement protègent l'emploi, mais améliorent aussi l'employabilité à long terme des travailleurs; invite, dès lors, la Commission et les États membres à intégrer systématiquement des exigences en matière d'investissement dans les compétences dans tous les instruments de financement pertinents;

Or. en

Amendement 160
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. constate avec inquiétude la forte baisse, ces dernières années, du niveau adéquat de financement national des États membres en faveur de leurs régions les plus pauvres; rappelle qu'il importe de respecter la règle de l'Union en matière d'additionnalité; invite la Commission à veiller à ce que les autorités nationales tiennent dûment compte de la cohésion interne lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets des Fonds structurels et d'investissement;

Or. en

Amendement 161
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***rappelle*** que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;	13. ***déplore*** que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations; ***rappelle que ces migrations et ce dépeuplement nuisent gravement à la compétitivité, à la croissance économique, à la sécurité alimentaire, à la productivité et à la durabilité;***

Or. en

Amendement 162
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;	13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations; ***rappelle qu'il importe d'établir des liens solides entre les zones rurales et urbaines et également de soutenir particulièrement les femmes dans les zones rurales;***

Or. en

Amendement 163
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que certaines régions ***de l'Union***, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;	13. rappelle que certaines régions, en particulier dans les zones rurales, ***les zones intérieures et les régions ultrapériphériques,*** connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations ***au sein et en dehors de l'Union***;

Or. en

Amendement 164
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;	13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations; ***souligne l'importance stratégique de la question du «droit de rester dans sa région»;***

Or. en

Amendement 165
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;	13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, ***les îles et les zones isolées,*** connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;

Or. en

Amendement 166
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que certaines régions de l'Union, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;	13. rappelle que certaines régions de l'Union ***qui dépendent fortement du charbon***, en particulier dans les zones rurales, connaissent un exode continu de travailleurs jeunes et qualifiés en raison de bouleversements démographiques et de migrations;

Or. en

Amendement 167
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que les régions touchées par la transition écologique sont confrontées à une pénurie de talents et de main-d'œuvre, tandis que dans de nombreuses parties de l'Europe, il existe une crise du logement et une surpopulation dans les zones urbaines; propose la création d'un programme de logements abordables dans ces régions; estime que ce programme devrait attirer les jeunes, contribuant ainsi à la revitalisation économique et sociale de ces zones;

Or. ro

Amendement 168
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. insiste sur le fait qu'il est urgent

	d'intégrer des considérations démographiques dans les futurs cadres budgétaires de l'Union européenne; demande l'intégration d'indicateurs démographiques, d'objectifs régionaux et d'outils stratégiques réactifs pour soutenir les territoires touchés de manière disproportionnée par le vieillissement de la population, l'exode des jeunes ou le déclin durable de la population;

Or. en

Amendement 169
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 170
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049;	14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049 ***et qui incluront comme critère supplémentaire pour l'allocation de fonds du FTJ le dépeuplement subi par les territoires qui ont anticipé la fermeture de leurs secteurs à forte intensité de carbone, comme dans le cas de l'Espagne,***

où une perte démographique allant jusqu'à 50 % a été observée dans certaines municipalités;

Or. es

Amendement 171
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049;	14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049; ***souligne que ceux-ci devraient reposer sur un diagnostic correct et sur les prévisions économiques; insiste pour que les propositions de la Commission à cet égard tiennent compte des situations différentes des régions, de leurs traditions économiques et de leurs spécificités;***

Or. en

Amendement 172
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049;	14. insiste sur la nécessité de «pactes sociaux» concernant les employés, que la Commission devra approuver pour la période 2025-2049***, et encourage la création d'associations de travailleurs dans les industries touchées par la transition, permettant aux anciens travailleurs de bénéficier directement du***

renouveau économique régional;

Or. en

Amendement 173
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. insiste sur la nécessité de «***pactes*** sociaux» ***concernant les employés, que*** la Commission ***devra approuver pour la période 2025-2049***;	14. insiste sur la nécessité de «***contrats*** sociaux» ***conclus pour les branches de l'économie subissant un processus de transition juste et notifiés à*** la Commission***, qui devront être approuvés sans délai***;

Or. en

Amendement 174
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande la mise en place d'un instrument de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) 2.0 à l'échelle de l'Union afin de préserver l'emploi et la capacité industrielle durant les rapides transitions économiques, technologiques et énergétiques; souligne qu'un tel instrument, s'appuyant sur le succès du programme SURE initial pendant la pandémie de COVID-19, garantirait le maintien de l'emploi, le perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre et une transformation industrielle structurée, en particulier dans les secteurs présentant un risque élevé de

pertes d'emplois; comprend que, lorsque la capacité industrielle et les compétences sont perdues dans une région, il est extrêmement difficile de les récupérer; souligne que le soutien financier accordé dans le cadre de l'instrument SURE 2.0 devrait être subordonné à de solides protections sociales, à une planification proactive de la transition, à la consultation des travailleurs et à l'investissement dans les compétences de la main-d'œuvre, ce qui permettrait d'éviter des pertes d'emplois socialement coûteuses et économiquement préjudiciables et de protéger les régions défavorisées;

Or. en

Amendement 175
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	souligne le rôle clé que la politique de cohésion joue dans la réalisation des priorités stratégiques de l'Union et dans la stimulation de l'économie de l'Union en contribuant à une transition et à un développement justes, inclusifs et durables, en promouvant la convergence économique et sociale entre les pays et les régions, et en encourageant l'innovation et l'emploi; regrette qu'en raison de la flexibilité limitée du CFP actuel, la Commission ait eu recours à la réorientation de la politique de cohésion, laquelle n'est pas un instrument de riposte aux crises et a pourtant été utilisée à plusieurs reprises pour combler les lacunes de la flexibilité budgétaire et des mécanismes de réaction aux crises au sein du CFP, au détriment de ses objectifs stratégiques à long terme; invite la

Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre de la politique de cohésion;

Or. en

Amendement 176
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres;	15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres; ***insiste sur la nécessité de renforcer leur autonomie dans la gestion des fonds, notamment en assouplissant les contraintes administratives imposées par la Commission et en leur permettant d'adapter les critères de sélection en fonction des réalités nationales et régionales;***

Or. fr

Amendement 177
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***reconnaît*** que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres ***mais*** souligne ***qu'une simplification s'impose et*** que la Commission ***doit faire preuve d'une***	15. ***souligne que, bien*** que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres***, il est essentiel de simplifier l'accès aux demandes et d'élargir le champ d'application du fonds, en le***

approche plus urgente concernant la notification aux États membres;	***rendant plus flexible afin de permettre à d'autres régions également touchées de bénéficier de ce soutien;*** souligne que la Commission***, en collaboration avec les*** États membres***, devrait publier des lignes directrices interprétatives concernant les problèmes de mise en œuvre qui soulèvent le plus d'incertitudes***;

Or. en

Amendement 178
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres;	15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres mais ***demande que les collectivités locales et régionales et les personnes sur le terrain jouent un plus grand rôle dans le processus décisionnel, en veillant à ce que les stratégies de financement correspondent aux besoins spécifiques des collectivités touchées par la transition;*** souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres;

Or. en

Amendement 179
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. reconnaît que la mise en œuvre du	15. reconnaît que la mise en œuvre du

processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres;

processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres; ***souligne ainsi qu'une meilleure coordination entre les autorités nationales et européennes s'impose afin d'accélérer l'allocation des fonds et la mise en œuvre effective des initiatives du FTJ;***

Or. ro

Amendement 180
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres;	15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres mais souligne qu'une simplification s'impose et que la Commission doit faire preuve d'une approche plus urgente concernant la notification aux États membres; ***invite les États membres à appliquer une approche cohérente entre le FTJ et les investissements réalisés au titre d'autres fonds stratégiques liés à la transition juste;***

Or. en

Amendement 181
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres ***mais*** souligne qu'une simplification s'impose et ***que*** la Commission ***doit*** faire preuve d'une approche plus urgente ***concernant la notification aux*** États membres;	15. reconnaît que la mise en œuvre du processus lié au FTJ relève des États membres***;*** souligne ***toutefois*** qu'une simplification s'impose et ***invite*** la Commission ***à*** faire preuve d'une approche plus urgente ***pour coopérer avec les*** États membres ***afin de trouver des solutions adaptées dans le plein respect du principe de subsidiarité***;

Or. en

Amendement 182
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande instamment à la Commission européenne de rationaliser et d'aligner les instruments financiers dans le cadre du CFP pour l'après-2027, afin de garantir une approche cohérente et coordonnée du soutien aux stratégies pour une transition juste; souligne que la fragmentation des flux de financement nuit à leurs résultats et à leur efficacité, et demande dès lors un cadre stratégique et unifié qui permette des synergies entre tous les fonds de l'Union concernés;

Or. en

Amendement 183
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite la Commission à encourager la création systématique d'organes de

consultation locaux dans les territoires bénéficiant du FTJ, afin de garantir la pleine participation des collectivités locales, des syndicats, des entreprises et de la société civile à la gouvernance, à la sélection et au suivi des projets financés, assurant ainsi la légitimité et l'efficacité des plans territoriaux pour une transition juste;

Or. en

Amendement 184
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que le FTJ devrait être suffisamment souple pour soutenir de nombreuses initiatives différentes, en fonction des besoins locaux et régionaux;

Or. en

Amendement 185
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite les États membres et les collectivités régionales à mettre en place des «conseils locaux des compétences» ou des organismes multipartites similaires, comme le recommande la communication sur l'union des compétences, chargés de diagnostiquer les lacunes locales en matière de compétences, d'anticiper les besoins en compétences liés aux

transitions écologique et numérique, et de prodiguer des conseils sur des investissements ciblés dans le cadre du FTJ et du FSE+;

Or. en

Amendement 186
Rody Tolassy

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 187
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 188
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières;	16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ***et dans le perfectionnement et la reconversion professionnels des travailleurs en vue d'un autre emploi*** ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières; ***encourage l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les régions en transition, lequel favorise l'apprentissage mutuel, le renforcement des capacités et l'accélération du développement durable;***

Or. en

Amendement 189
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des	16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement***, le perfectionnement et la reconversion professionnels*** et la formation ou la possibilité pour les

anciennes régions minières et tourbières;	investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières; ***appelle en outre à des synergies avec l'initiative pour un nouveau Bauhaus européen afin d'envisager des projets visant à réaffecter d'anciennes installations industrielles pour en faire des lieux sociaux et culturels, en particulier dans les quartiers négligés;***

Or. en

Amendement 190
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières;	16. estime que la Commission aurait dû définir des paramètres clairs que les États membres auraient dû respecter en ce qui concerne par exemple l'investissement dans l'enseignement et la formation ou la possibilité pour les investisseurs tiers de préserver la culture et les traditions des anciennes régions minières et tourbières ***et de nettoyer la zone polluée autour des sites d'extraction***;

Or. en

Amendement 191
Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. reconnaît le rôle essentiel de la Banque européenne d'investissement dans le soutien à la transition juste;

insiste sur la nécessité de continuer de renforcer la coopération entre les établissements financiers publics et privés afin d'obtenir des investissements supplémentaires, en veillant à ce qu'aucune région ou collectivité ne soit laissée de côté dans la transition vers une économie durable;

Or. en

Amendement 192
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne qu'une approche territoriale et territorialisée doit sous-tendre tous les outils financiers soutenant la transition juste, en particulier ceux qui favorisent la résilience et l'innovation industrielles; souligne qu'une telle approche est essentielle pour relever efficacement différents défis régionaux et libérer le potentiel de développement local;

Or. en

Amendement 193
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne la nécessité d'inclure dans les plans pour les zones en transition juste un engagement clair en faveur de l'élaboration d'initiatives stratégiques de réhabilitation et de développement, en

mettant particulièrement l'accent sur le développement des entreprises et la création d'emplois dans les zones les plus touchées par l'arrêt de la production de combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 194
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne l'importance de se concentrer sur des mesures telles que la réaffectation d'anciennes installations industrielles et d'anciens sites miniers pour en faire de nouveaux centres innovants, écologiques et interactifs pour la culture et d'autres activités multifonctionnelles;

Or. en

Amendement 195
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. demande une plus grande liberté de choix dans la voie vers la décarbonation au niveau local, en encourageant diverses solutions, sur les plans technologique, politique et économique;

Or. es

Amendement 196
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. estime qu'il convient d'accorder la priorité aux investissements d'impact et de les orienter vers les infrastructures écologiques et les projets en matière d'énergies renouvelables locaux, axés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, notamment grâce à la rénovation, au développement et à la modernisation de bâtiments économes en énergie, aux infrastructures locales de recyclage et de gestion des déchets, à l'expansion des installations solaires, éoliennes et hydroélectriques aux niveaux régional et local, ainsi qu'aux transports durables, qui stimulent les économies locales et présentent un potentiel important en matière de création d'emplois locaux qui ne peuvent être délocalisés dans la construction, l'ingénierie, la maintenance et les secteurs connexes;

Or. en

Amendement 197
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. appelle à la création de plus grandes synergies entre les secteurs public et privé pour qu'ils s'attaquent conjointement au processus de transition, facilitant ainsi la reconversion productive

des territoires touchés;

Or. es

Amendement 198
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande que le FTJ remédie à ces lacunes lorsqu'un besoin est repéré;	17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande que le FTJ remédie à ces lacunes lorsqu'un besoin est repéré; ***souligne l'importance d'apporter un soutien technique spécifique aux régions dès les premières étapes, afin de renforcer leur capacité de planification ascendante et d'aider les bénéficiaires potentiels à élaborer des projets de qualité et ayant un impact; appelle à la mise en place d'un mécanisme de coordination solide afin d'associer activement les collectivités régionales et locales à l'élaboration, l'exécution et la supervision des plans territoriaux pour une transition juste; insiste sur la nécessité de tenir pleinement compte des spécificités territoriales et de garantir une participation significative des acteurs locaux, y compris de la société civile, des syndicats, des établissements d'enseignement supérieur et des chambres de commerce, au processus décisionnel; demande l'élaboration d'une stratégie claire et opérationnelle pour améliorer l'absorption des fonds par les autorités de gestion, combinant l'assistance pratique avec le soutien aux investissements en capital, et encourageant l'utilisation d'outils pratiques tels que des mécanismes d'assistance technique et la création de guichets uniques régionaux pour***

rationaliser l'accès au financement et améliorer l'efficacité de la mise en œuvre;

Or. en

Amendement 199
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande que le FTJ remédie à ces lacunes ***lorsqu'un besoin est repéré***;	17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande que le FTJ remédie à ces lacunes ***et que les ressources du FEDER et du FTJ soient allouées en priorité spécifiquement aux investissements dans les infrastructures de base, les services sociaux, les réseaux logistiques et la connectivité, dans le but d'assurer la viabilité des nouveaux projets d'entreprises dans les municipalités en transition***;

Or. es

Amendement 200
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande ***que le FTJ remédie*** à ces lacunes lorsqu'un besoin est repéré;	17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande ***la poursuite du financement au titre du Fonds pour une transition juste pour remédier*** à ces lacunes lorsqu'un besoin est repéré;

Or. en

Amendement 201
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande que le FTJ remédie à ces lacunes lorsqu'un besoin est repéré;	17. reconnaît le manque de financement dont souffrent les projets d'envergure fondés sur une approche ascendante; recommande que le FTJ ***(ou un autre futur mécanisme)*** remédie à ces lacunes lorsqu'un besoin est repéré;

Or. en

Amendement 202
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne le potentiel en matière de création d'emplois que recèle la planification écologique démocratique et participative; souligne que, pour avancer sur la voie de la transition écologique et juste, il convient d'accroître les capacités et de mettre à disposition des ressources suffisantes à tous les niveaux, mais plus particulièrement au niveau des administrations locales et régionales, afin de garantir une planification écologique participative, la qualité des évaluations des projets en ce qui concerne leurs incidences sur l'environnement, des analyses solides relatives au principe consistant à ne pas causer de préjudice

important, une mise en œuvre efficace de la législation relative à l'environnement et au climat, et l'absorption des fonds de l'Union, alliée à une baisse du risque de dégagements à la fin des périodes de financement;

Or. en

Amendement 203
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite instamment la Commission et les États membres à mettre en place des mécanismes garantissant la participation effective des collectivités locales à la planification, à la sélection et à la mise en œuvre des projets financés par le FTJ, au-delà de la simple consultation publique, conformément au principe de gouvernance à plusieurs niveaux énoncé dans le règlement (UE) 2021/1060; souligne qu'une telle participation permettrait de mieux adapter les projets aux besoins réels des territoires;

Or. es

Amendement 204
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne qu'il importe d'aligner la politique de cohésion, y compris le FTJ, sur les stratégies d'innovation et les priorités en matière de spécialisation

intelligente au niveau régional afin de renforcer la compétitivité régionale, en veillant à ce que les investissements dans l'éducation, la recherche, l'innovation et la numérisation soutiennent directement la diversification économique et la résilience des zones en transition;

Or. en

Amendement 205
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne l'importance d'adapter les mécanismes de financement de l'Union afin de mieux aider les régions confrontées aux plus grandes difficultés à mener à bien la transition écologique; souligne que le prochain CFP devra tenir compte des effets asymétriques de la décarbonation, qui risquent d'exacerber les disparités économiques et sociales existantes au niveau infranational;

Or. en

Amendement 206
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. recommande que les États membres puissent réallouer librement une partie des fonds du FTJ vers d'autres priorités liées à la transition juste, en fonction des besoins économiques et sociaux spécifiques de leurs territoires,

sans nécessité d'approbation préalable systématique de la Commission;

Or. fr

Amendement 207
Ana Miranda Paz, Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. souligne que le FTJ devrait jouer un rôle déterminant dans la promotion de la décarbonation et garantir que les projets qui encouragent des allégations écologiques trompeuses sont interdits d'accès aux fonds de l'Union;

Or. en

Amendement 208
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. souligne la nécessité d'associer davantage la société civile au processus décisionnel et de promouvoir les approches ascendantes afin de répondre au mieux aux besoins locaux et régionaux; invite donc instamment la Commission à favoriser une approche ascendante dans le cadre de la future simplification de la politique de cohésion en garantissant une consultation et une participation adéquates des collectivités territoriales, des ONG et des PME;

Or. en

Amendement 209
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ; suggère de porter à 90 % l'avance maximale de financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;	***supprimé***

Or. en

Amendement 210
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ; ***suggère de porter à 90 % l'avance maximale de financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;***	18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ;

Or. fr

Amendement 211
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ***; suggère de porter à*** 90 % ***l'avance maximale de*** financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;	18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ ***et demande un mécanisme de financement simplifié, y compris un préfinancement allant jusqu'à*** 90 % ***du*** financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais***, et donnerait ainsi aux organisations associatives et communautaires locales les moyens de mettre en œuvre avec succès des projets liés à la transition***;

Or. en

Amendement 212
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ; ***suggère de porter à 90 % l'avance maximale*** de financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt	18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ; ***insiste sur l'importance d'accorder une avance*** de financement ***suffisante*** pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux

élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;	taux d'intérêt élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;

Or. en

Amendement 213
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ; suggère de porter à 90 % l'avance maximale de financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;	18. reconnaît le manque de financement adapté aux groupes du secteur associatif qui sollicitent un financement au titre du FTJ; suggère de porter à 90 % l'avance maximale de financement pour les groupes considérés comme présentant un risque faible, ce qui permettrait à ces groupes d'échapper aux taux d'intérêt ***et frais*** élevés appliqués dans le cadre des financements symétriques et des financements-relais;

Or. en

Amendement 214
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. fait remarquer les conséquences néfastes que les règles relatives aux aides d'État ont sur les groupes de bénévoles et sur les groupes à but non lucratif et demande instamment que les groupes de bénévoles considérés comme présentant un risque faible disposent d'une plus grande souplesse dans la réalisation de leurs	19. fait remarquer les conséquences néfastes que les règles relatives aux aides d'État ont sur les groupes de bénévoles et sur les groupes à but non lucratif et demande instamment que les groupes de bénévoles considérés comme présentant un risque faible disposent d'une plus grande souplesse dans la réalisation de leurs

objectifs en matière d'emploi;	objectifs en matière d'emploi; ***attire l'attention sur le rôle essentiel que jouent les entités de l'économie sociale dans l'apport de réponses concrètes, basées sur la collectivité, aux besoins sociaux des citoyens de l'Union et dans le soutien des solutions inclusives et centrées sur les personnes en vue d'une transition juste; invite la Commission à réviser et à adapter les règles existantes relatives aux aides d'État, notamment en ajustant à la hausse les seuils maximaux d'aides d'État pour les activités visant la réinsertion sur le marché du travail; souligne que ces ajustements sont nécessaires pour permettre aux acteurs de l'économie sociale de contribuer de manière significative aux objectifs de l'Union en matière d'emploi et de cohésion, en particulier dans les régions vulnérables et en transition;***

Or. en

Amendement 215
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. fait remarquer ***les conséquences néfastes*** que les règles relatives aux aides d'État ***ont sur*** les groupes de bénévoles et ***sur*** les groupes à but non lucratif ***et demande instamment que les groupes de bénévoles considérés comme présentant un risque faible disposent d'une plus grande souplesse dans la réalisation de leurs objectifs en matière d'emploi***;	19. fait remarquer que les règles relatives aux aides d'État ***peuvent être assouplies, dans des conditions justifiées, pour*** les groupes de bénévoles et les groupes à but non lucratif;

Or. en

Amendement 216

Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. fait remarquer les conséquences néfastes que les règles relatives aux aides d'État ont sur les groupes de bénévoles et sur les groupes à but non lucratif et demande instamment que les groupes de bénévoles considérés comme présentant un risque faible disposent d'une plus grande souplesse dans la réalisation de leurs objectifs en matière d'emploi;	19. fait remarquer ***les obstacles et*** les conséquences néfastes que les règles relatives aux aides d'État ont sur les groupes de bénévoles et sur les groupes à but non lucratif et demande instamment que les groupes de bénévoles considérés comme présentant un risque faible disposent d'une plus grande souplesse dans la réalisation de leurs objectifs en matière d'emploi;

Or. en

Amendement 217
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission à ***travailler avec les*** États membres ***de sorte à permettre une interprétation plus cohérente et plus claire de la législation de l'Union relative*** aux aides d'État***, dans la mesure où ces textes législatifs s'appliquent aux groupes locaux et aux groupes à but non lucratif***;	20. invite la Commission à ***garantir aux*** États membres ***une plus grande marge de manœuvre dans l'application des règles relatives*** aux aides d'État ***pour les projets relevant du FTJ, afin d'éviter qu'une réglementation trop stricte ne freine les initiatives nationales en faveur d'une transition juste*** ;

Or. fr

Amendement 218
Nora Mebarek, Marcos Ros Sempere, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'associer davantage les collectivités régionales et locales à la définition et à la mise en œuvre des projets liés au FTJ;

Or. en

Amendement 219
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie verte et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 220
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la	***supprimé***

participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie verte et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite;

Or. es

Amendement 221
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie verte et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite;	***supprimé***

Or. en

Amendement 222
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la	21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la

participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie verte et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite;	participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie verte et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite; ***souligne la nécessité de mettre au point un modèle amélioré de prestation communautaire, spécifique à la région en transition juste, afin de fournir des revenus supplémentaires et de prévoir un partage des bénéfices des avancées publiques et privées en matière d'énergie renouvelable sur une plus longue durée, avec une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds pour inclure le développement des entreprises et la création d'emplois;***
	Or. en

Amendement 223
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. demande ***à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la participation des populations locales aux*** projets ***communautaires*** d'énergie ***verte et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que*** des initiatives ***similaires sont une réussite***;	21. demande ***aux États membres et aux autorités de gestion d'allouer une part des ressources du FTJ au soutien de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire, notamment en finançant des coopératives citoyennes dans le domaine de l'énergie, des*** projets ***participatifs locaux de production*** d'énergie ***renouvelable et*** des initiatives ***promouvant une économie circulaire locale, renforçant ainsi le lien entre la transition écologique et l'inclusion sociale***;
	Or. en

Amendement 224
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie ***verte*** et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite;	21. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif communautaire respectueux de l'environnement qui permettrait la participation des populations locales aux projets communautaires d'énergie ***décarbonée*** et dans lequel pourraient investir les anciens travailleurs et les membres de leur famille, ou auxquels ces derniers pourraient participer; relève que des initiatives similaires sont une réussite;

Or. fr

Amendement 225
Valentina Palmisano, Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. demande à la Commission de prévoir un plan de transition énergétique consacré aux familles les plus vulnérables, pour éviter qu'elles risquent de supporter les coûts élevés des modèles énergétiques durables dans le cadre du processus de transition;

Or. en

Amendement 226
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission à encourager les États membres à mettre pleinement en œuvre les dispositions de la directive (UE) 2019/994 qui concernent les communautés énergétiques citoyennes;

Or. en

Amendement 227
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif social de formation destiné aux chômeurs plus âgés qui ne sont pas en mesure de se reconvertir et de trouver un nouvel emploi; souligne que ce dispositif pourrait permettre à certains travailleurs de combler les années restantes entre leur emploi et leur retraite;	22. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif social de formation destiné aux chômeurs plus âgés***, en particulier aux femmes et aux chômeurs de longue durée qui rencontrent des difficultés et*** qui ne sont pas en mesure de se reconvertir et de trouver un nouvel emploi; souligne que ce dispositif pourrait permettre à certains travailleurs de combler les années restantes entre leur emploi et leur retraite; ***considère que chaque initiative doit comporter un plan détaillé de perfectionnement et de reconversion professionnels des travailleurs, prévoyant d'autres possibilités d'emploi pour les personnes actuellement employées, en privilégiant les plans de rajeunissement du personnel grâce à une mise à la retraite partielle, mais encourageant aussi le dialogue social et la négociation collective dans le secteur; insiste sur la nécessité de renforcer le rôle des femmes et de promouvoir l'intégration des personnes handicapées;***

Or. en

Amendement 228
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif social de formation destiné aux chômeurs plus âgés qui ne sont pas en mesure de se reconvertir et de trouver un nouvel emploi; souligne que ce dispositif pourrait permettre à certains travailleurs de combler les années restantes entre leur emploi et leur retraite;	22. demande à la Commission de faciliter la création d'un dispositif social de formation destiné aux chômeurs plus âgés qui ne sont pas en mesure de se reconvertir et de trouver un nouvel emploi***, garantissant qu'ils bénéficient d'une aide pour leur assurer un niveau de vie décent***; souligne que ce dispositif pourrait permettre à certains travailleurs de combler les années restantes entre leur emploi et leur retraite;

Or. en

Amendement 229
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission à envisager la création, dans le cadre du futur FTJ, d'un mécanisme renforcé de protection sociale temporaire pour les travailleurs directement touchés par les transitions industrielle et énergétique, comprenant des mesures telles qu'un revenu de transition, des extensions ciblées des prestations de chômage et des services de soutien psychologique et social spécifiques, afin de prévenir tout accroissement du risque de précarité dans les territoires les plus exposés sur le plan

socio-économique à la transition vers la neutralité carbone;

Or. en

Amendement 230
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. rappelle l'importance d'une transition écologique socialement juste dans l'économie des soins et le secteur des soins (notamment les structures d'accueil de la petite enfance ou les activités de soin de longue durée), secteur principalement féminin dans lequel il est indispensable de créer des emplois afin de redistribuer les activités de soin non rémunérées, ce qui constitue une condition préalable pour garantir que les femmes bénéficient des mêmes possibilités d'emploi que les hommes dans le cadre de cette transition, en tenant compte également des nouveaux risques pour la santé liés au changement climatique et à la pollution;

Or. en

Amendement 231
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite instamment la Commission à tenir compte, lors de la répartition des fonds du FTJ entre les États membres, du critère du dépeuplement cumulé résultant

	de processus de fermeture industrielle anticipée, notamment des centrales thermiques au charbon et d'autres industries émettrices, en particulier dans les pays qui ont atteint les objectifs de réduction des émissions plus tôt que prévu;

Or. es

Amendement 232
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 233
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;	23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions; ***souligne que les collectivités locales et régionales jouent un rôle central pour assurer la***

conception, la mise en œuvre et le suivi efficaces des programmes de l'Union, en raison de leur proximité avec les citoyens et de leur connaissance approfondie des besoins territoriaux; demande que les capacités aux niveaux local et régional et le soutien institutionnel du FTJ soient renforcés de manière complémentaire, notamment grâce à un financement adéquat, accessible et opportun des mesures et institutions concernées;

Or. en

Amendement 234
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;	23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions***, en veillant à ce que ces régions jouissent également d'une égalité d'accès aux fonds de l'Union, pour aider à remédier aux disparités régionales***;

Or. en

Amendement 235
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge	23. demande que la charge

administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à ***l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires*** de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;	administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à ***la garantie de l'admissibilité de consultants de projet*** de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions***, ainsi qu'à gérer les projets une fois qu'ils ont été sélectionnés***;

Or. en

Amendement 236
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;	23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions ***en mettant au point un guichet unique et des plateformes numériques appropriées***;

Or. en

Amendement 237
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités ***dans le cadre du FTJ*** soit réduite grâce à ***l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les*** demandes ***de financement et les propositions***;	23. demande que la charge administrative ***du FTJ*** imposée aux collectivités soit réduite grâce à ***la création d'équipes spécialisées dans le traitement des*** demandes;

Or. en

Amendement 238
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;	23. demande que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui ***apporteraient leur soutien et*** aideraient à préparer les demandes de financement et les propositions;

Or. en

Amendement 239
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande ***que la charge administrative imposée aux collectivités dans le cadre du FTJ soit réduite grâce à l'embauche, dans les petites villes et les villages, de gestionnaires de terrain qui aideraient à préparer les demandes de financement et les*** propositions;	23. demande ***à la Commission de présenter, lors de la révision à mi-parcours des programmes soutenus par les Fonds structurels et d'investissement européens (ESI), des*** propositions ***législatives visant à faciliter l'utilisation du FTJ par toutes les parties prenantes***;

Or. en

Amendement 240
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande que les collectivités locales et régionales ainsi que les citoyens et les ONG soient davantage associés au processus décisionnel et au processus de financement afin de veiller à ce que les besoins soient correctement pris en considération; note que le potentiel existant au niveau local pourrait être mieux mobilisé et que les investissements dans le développement régional pourraient être plus efficaces en renforçant et en facilitant la participation des citoyens et le développement local participatif mené par les acteurs locaux (DLAL) et les outils ascendants similaires;

Or. en

Amendement 241
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande que les collectivités des RUP et des PTOM bénéficient d'une assistance technique renforcée pour la gestion et la mise en œuvre des fonds, incluant la création de guichets uniques dédiés à l'accompagnement des projets locaux liés à la transition juste;

Or. fr

Amendement 242
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 243
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande que le FTJ ***mette*** à l'honneur ***le*** patrimoine des communes touchées ***et qu'une*** formation ***de guide*** du patrimoine ***soit créée***; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs ***mettant en valeur*** l'histoire locale;	24. demande que le FTJ ***soutienne la préservation et la mise*** à l'honneur ***du*** patrimoine ***culturel et industriel*** des communes touchées***, reconnaissant ainsi qu'il s'agit d'un élément essentiel de l'identité régionale, de la cohésion sociale et du développement du tourisme durable; encourage la mise en place de programmes de*** formation ***spécifiques pour les guides*** du patrimoine ***afin de favoriser l'emploi local et la continuité culturelle***; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs ***et d'espaces d'interprétation qui présentent*** l'histoire locale***, les traditions et le parcours de transformation de ces régions, renforçant ainsi l'identité locale tout en attirant un tourisme culturel et éducatif***;

Or. en

Amendement 244
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées ***et qu'une*** formation de ***guide*** du patrimoine ***soit créée; se déclare favorable*** à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale;	24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées ***en soutenant le développement du tourisme durable, notamment par la*** formation de ***guides*** du patrimoine ***et le soutien*** à la création de centres d'accueil de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale***, ce qui créerait des emplois locaux et préserverait l'identité culturelle***;

Or. en

Amendement 245
Rody Tolassy

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale;	24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées ***avec la restauration de sites industiels (ancien sites sucriers dans les RUP)***et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres ***modernes et numérique*** de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale;

Or. fr

Amendement 246
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire ***locale***;	24. demande que le FTJ mette à l'honneur le patrimoine des communes touchées et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire ***et les traditions locales***;

Or. en

Amendement 247
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande que le FTJ mette ***à l'honneur*** le patrimoine des communes touchées et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale;	24. demande que le FTJ mette ***en lumière*** le patrimoine des communes touchées et qu'une formation de guide du patrimoine soit créée; se déclare favorable à la création de centres de visiteurs mettant en valeur l'histoire locale;

Or. en

Amendement 248
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux	***supprimé***

acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union;

Or. fr

Amendement 249
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union;	25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union ***et à subordonner les fermetures à la création démontrable d'emplois alternatifs, afin de garantir la «justice avant la transition»***;

Or. en

Amendement 250
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union;	25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission ***et les États membres***, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union***, et en particulier à geler la fermeture opérationnelle des centrales***

nucléaires;

Or. es

Amendement 251
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union;	25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union***, ainsi qu'à réexaminer de manière générale les activités prévues dans le cadre de la transition écologique***;

Or. en

Amendement 252
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à ***revoir*** les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union;	25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à ***reconsidérer*** les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union;

Or. en

Amendement 253
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à ***revoir les calendriers de fermeture des principaux acteurs du domaine de l'énergie dans l'Union***;	25. estime que les évolutions du paysage géopolitique, associées à d'autres facteurs, entraînent des bouleversements du fonctionnement de l'économie de l'Union; invite instamment la Commission, par conséquent, à ***renforcer les investissements dans les énergies vertes, durables et renouvelables***;

Or. en

Amendement 254
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. rappelle que la Commission européenne inclut l'énergie nucléaire parmi les technologies «zéro net», et que celle-ci serait donc considérée comme une énergie verte; estime que le soutien à la construction et à la maintenance opérationnelle des centrales nucléaires contribue à la fois à la neutralité climatique et aux objectifs d'autonomie stratégique, en réduisant la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et des sources extérieures; croit que l'investissement dans l'énergie nucléaire contribuerait à enrayer les pertes d'emplois, à réduire la précarité énergétique et à promouvoir la croissance économique dans les régions touchées par

	cette transition;

Or. es

Amendement 255
Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. sollicite la révision de l'article 9 du règlement (UE) 2021/1056 afin d'allouer le financement disponible au titre de ce Fonds au développement et à l'exploitation des centrales nucléaires dans les régions en transition;

Or. es

Amendement 256
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. invite la Commission à encourager les États membres à mettre en œuvre les dispositions de la directive (UE) 2019/994 qui concernent les communautés énergétiques citoyennes;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 257
Valentina Palmisano, Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. invite la Commission à encourager les États membres à mettre en œuvre les dispositions de la directive (UE) 2019/994 qui concernent les communautés énergétiques citoyennes;	26. invite la Commission à encourager les États membres à mettre en œuvre les dispositions de la directive (UE) 2019/994 qui concernent les communautés énergétiques citoyennes***, en prévoyant des mesures spécifiques pour protéger les ménages vulnérables de la précarité énergétique dans les régions couvertes par le FTJ, grâce à la promotion de modèles énergétiques communautaires à faible coût***;

Or. en

Amendement 258
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite la Commission à présenter une proposition de directive pour une transition juste dans le monde du travail qui garantisse une information et une consultation efficaces et en temps utile des travailleurs et des syndicats concernant les plans et stratégies des entreprises qui ont une incidence sur les lieux de travail dans le contexte d'une transition juste et afin de préserver les emplois et les conditions de travail, d'éviter les licenciements et de renforcer la démocratie au travail en ce qui concerne les mesures relatives au changement climatique, à la transformation numérique et aux restructurations, ainsi qu'à l'anticipation et à la gestion du changement;

Or. en

Amendement 259
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. demande l'application uniforme et cohérente des principes de la transition juste pour tous les fonds de l'Union européenne dans le cadre du CFP pour l'après-2027; souligne qu'il importe d'intégrer des conditions sociales et environnementales claires afin de garantir que toutes les actions financées par l'Union contribuent de manière significative à une transition équitable, inclusive et durable, tout en renforçant la cohésion territoriale et en évitant que les régions et les collectivités vulnérables soient laissées de côté;

Or. en

Amendement 260
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. insiste sur l'importance du rôle des États membres en matière d'encouragement du dialogue social et de la négociation collective à l'échelle sectorielle, notamment dans les secteurs verts nouvellement émergents, ainsi qu'en vue de la participation des petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises de l'économie sociale; souligne que la directive relative aux salaires minimaux offre une excellente occasion de renforcer la négociation collective sur la fixation des salaires et la

présence des partenaires sociaux dans les secteurs émergents;

Or. en

Amendement 261
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 quater. demande une nouvelle fois que les projets et les bénéficiaires de financements de l'Union, y compris les aides d'État, garantissent la cohérence avec les objectifs de politique publique, en particulier les exigences sociales et environnementales, et respectent toutes les obligations juridiques; invite les États membres à veiller à ce que les aides financières publiques aux entreprises ne soient accordées que si elles profitent aux salariés et à ce que les entreprises bénéficiaires ne versent pas de primes à la direction, ne versent pas de dividendes et ne proposent pas de programmes de rachat d'actions tant qu'elles reçoivent les fonds;

Or. en

Amendement 262
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 quinquies. souligne que les autorités publiques devraient montrer l'exemple et

	prévoir des critères sociaux solides dans les marchés publics; invite la Commission à envisager une révision de la directive sur les marchés publics afin de renforcer davantage la clause sociale et de garantir que les entreprises et les sous-traitants bénéficiaires encouragent la négociation collective, garantissent le respect des droits des travailleurs, proposent des emplois de qualité, favorisent des apprentissages de qualité, garantissent des rémunérations décentes et respectueuses de l'égalité, et assurent des formations;

Or. en

Amendement 263
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 264
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un	27. invite la Commission à proposer un

nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte ***les principes de*** la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, ***permettant aux régions et aux personnes de faire face aux incidences sociales, démographiques, économiques, environnementales et sur l'emploi de la transition vers les objectifs de l'Union pour 2030 en matière d'énergie et vers une économie de l'Union neutre sur le plan climatique d'ici 2050,*** en veillant à ce qu'il respecte la gestion partagée et ***qu'il soit subordonné au respect satisfaisant des principes*** des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières ***nettement*** supérieures à celles du FTJ actuel;

Or. en

Amendement 265
Şerban Dimitrie Sturdza
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel; ***suggère que d'autres mécanismes supplémentaires et des programmes à action rapide devraient également être envisagés à l'avenir, afin de soutenir et de compléter le FTJ;***

Or. en

Amendement 266
Nora Mebarek, Sérgio Gonçalves, Rosa Serrano Sierra, Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel***, afin de garantir une capacité d'intervention à la hauteur de l'ampleur des défis socio-économiques liés aux transitions climatiques***;

Or. en

Amendement 267
Ciaran Mullooly, Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats***, et qui fournira un soutien direct aux ménages et aux collectivités en transition pour faire en sorte que cette transition soit véritablement juste***; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;

Or. en

Amendement 268
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait ***se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel***;	27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ ***«***II***»***, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait ***disposer de sa propre dotation budgétaire prévisible, garantissant son autonomie par rapport aux instruments extraordinaires de réponse aux crises, tels que Next Generation EU***;

Or. en

Amendement 269
Elena Nevado del Campo, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à ***proposer un nouveau fonds, le FTJ II,*** pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce ***qu'il*** respecte les principes de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	27. invite la Commission à ***maintenir la transition juste en tant que processus dans le cadre de la politique de cohésion*** pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce ***qu'elle*** respecte les principes ***de la gouvernance à plusieurs niveaux,*** de la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;

Or. es

Amendement 270
Gordan Bosanac
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte ***les principes de*** la gestion partagée et des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;	27. invite la Commission à proposer un nouveau fonds, le FTJ II, pour la période de programmation qui suivra 2027, en veillant à ce qu'il respecte la gestion partagée et ***qu'il soit subordonné au respect satisfaisant des principes*** des partenariats; signale que ce fonds pourrait se voir doté de ressources financières supérieures à celles du FTJ actuel;

Or. en

Amendement 271
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne qu'il importe de maintenir l'objectif stratégique consistant à accorder un soutien prioritaire aux régions les plus durement touchées par la transition vers une économie neutre sur le plan climatique, en particulier sur la base des incidences économiques et sociales découlant de la suppression progressive des industries à forte intensité de carbone; réaffirme que le FTJ doit continuer de se concentrer principalement sur les territoires en transition vers l'abandon du charbon, du lignite, de la tourbe et du schiste bitumineux, qui restent confrontés à des difficultés structurelles et à des vulnérabilités socio-économiques disproportionnées; demande une répartition plus équitable des fonds qui tienne compte des réalités du terrain en ajustant les critères d'attribution au niveau NUTS 3, en particulier en utilisant

le PIB par habitant, plutôt que de s'appuyer uniquement sur des données NUTS 2 plus larges, comme c'est actuellement le cas dans le cadre de la politique générale de cohésion; souligne que de nombreuses sous-régions qui dépendent du charbon affichent un PIB par habitant nettement inférieur à celui de la région NUTS 2 plus vaste dont elles font partie, et méritent donc un soutien financier accru et des exigences de cofinancement national moindres dans le cadre du FTJ; souligne qu'une telle approche affinée et attentive aux territoires est essentielle pour garantir une transition juste équitable et ciblée;

Or. en

Amendement 272
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. réaffirme que la politique de cohésion doit rester fermement ancrée dans ses principes fondamentaux tels qu'établis aux articles 174 à 176 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, en continuant de mettre l'accent sur la promotion d'un développement territorial équilibré et inclusif; insiste pour que les futurs efforts en matière de cohésion accordent une attention particulière aux zones rurales, aux régions en voie de désindustrialisation et aux régions souffrant de désavantages structurels, y compris aux îles, aux zones frontalières et aux territoires montagneux;

Or. en

Amendement 273
André Rougé, Rody Tolassy, Klara Dostalova

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. demande que le futur FTJ II soit conçu en concertation étroite avec les États membres afin de garantir une gestion plus décentralisée des fonds et une meilleure adaptation aux spécificités locales, tout en préservant les principes de la gestion partagée;

Or. fr

Amendement 274
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne que le FTJ «II» devrait s'attacher à concilier développement durable et compétitivité, en veillant à ce que les régions en transition puissent prospérer économiquement sans compromettre leurs objectifs environnementaux et sociaux;

Or. en

Amendement 275
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. souligne que le tourisme durable

peut être un puissant outil pour lutter contre le déclin économique et le chômage dans les régions concernées; insiste sur le fait que la politique de cohésion devrait soutenir les stratégies de tourisme durable dans le cadre de la transition juste, en favorisant la résilience, l'innovation et la transformation écologique, tout en promouvant une croissance inclusive, en créant de nouveaux emplois et en préservant le patrimoine culturel et naturel local; souligne qu'il est nécessaire d'investir encore davantage en faveur de données fiables ainsi que d'instruments et de techniques intelligents qui peuvent, d'une part, améliorer l'expérience client et favoriser la transition vers un écosystème touristique plus numérique et durable, notamment par l'amélioration de la gestion des destinations dans l'intérêt des sociétés et des économies locales ainsi que des touristes, et, d'autre part, encourager les flux touristiques directs vers des régions moins développées tout au long de l'année et améliorer la préparation face aux crises, telles qu'une pandémie, des conditions météorologiques extrêmes et d'autres catastrophes d'origine naturelle, ainsi que leur gestion et la réactions à celles-ci;

Or. en

Amendement 276
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. souligne que le FTJ «II» pourrait élargir son champ d'application, conformément aux propositions des États membres, afin que davantage de territoires touchés par les processus de

transition puissent en bénéficier, tout en assouplissant, à la demande des États membres, les règles relatives à l'allocation des fonds;

Or. en

Amendement 277
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. souligne que le transport est l'un des principaux secteurs économiques qui contribuent de manière substantielle aux émissions de gaz à effet de serre; insiste sur le fait que la politique des transports de l'Union est essentielle pour le développement économique, social et environnemental de l'Europe et pour sa durabilité; demande, dès lors, instamment que la politique des transports de l'Union bénéficie d'un financement adéquat et suffisant afin de développer des modes de transport durables et de garantir des emplois dans les secteurs des transports touchés par la transition écologique, y compris dans les zones géographiques isolées, telles que les îles et les régions insulaires; souligne que la politique de cohésion devrait jouer un rôle central dans ce processus en favorisant un accès équitable aux solutions de mobilité durable dans toutes les régions, en réduisant les disparités territoriales et en veillant à ce qu'aucune région ne soit laissée de côté dans la transition vers un système de transport plus écologique;

Or. en

Amendement 278

Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. souligne que le FTJ «II» devrait adopter une approche proactive, en essayant d'anticiper également les processus de transformation dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils interviennent dans un avenir prévisible;

Or. en

Amendement 279
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quinquies. invite la Commission à accorder une attention particulière aux îles et aux régions ultrapériphériques afin de les aider à relever les graves défis socio-économiques découlant du processus de transition vers les objectifs de l'Union pour 2030 en matière d'énergie et de climat et vers une économie neutre sur le plan climatique dans l'Union d'ici à 2050, et à collaborer avec les États membres pour affecter des montants spécifiques provenant de leurs dotations nationales dans le cadre de leurs plans territoriaux pour une transition juste; demande des mesures compensatoires concrètes qui compensent les conséquences négatives du processus de transition vers une économie et une société plus propres pour la cohésion économique, sociale et territoriale des îles, qui peuvent résulter de leur dépendance à l'égard des secteurs aérien et maritime; demande donc que les îles soient

considérées comme prioritaires dans le développement d'infrastructures visant à décarboner le transport aérien et maritime;

Or. en

Amendement 280
Elena Kountoura

Proposition de résolution
Paragraphe 27 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 sexies. préconise d'œuvrer au renforcement de la cohérence et de la coordination entre la politique de cohésion et d'autres politiques de l'Union afin d'améliorer la prise en considération des questions climatiques dans l'action menée, de concevoir des politiques plus efficaces de prévention de la pollution à la source, de cibler les financements de l'Union et, partant, d'améliorer la mise en œuvre des politiques climatiques sur le terrain;

Or. en